

TURRETOT

Bulletin d'information de la Municipalité



MEILLEURS VŒUX
2021

N° 38
Décembre 2020





2020 Une année très spéciale

Ce début d'année a été marqué par la montée en puissance du risque pandémique. Personne n'était préparé à cela et toutes nos habitudes s'en sont trouvées bousculées. La COVID est arrivée.

Dès la mi-mars, un confinement a été instauré. Dès lors l'équipe municipale encore en place sous la responsabilité de Monsieur Houssaye, Maire, entouré de ses adjoints a dû gérer les prérogatives transmises par l'état jusqu'à la fin mai, la nouvelle équipe étant élue mais non installée.

Le plan de sauvegarde communal a été activé. Une commande de masques a été lancée rapidement (2 par habitant) néanmoins les livraisons se sont fait attendre. Les stocks de matériels sanitaires de l'école ont été donnés aux infirmières.

Merci aux commerçants pour les livraisons à domicile, aux acteurs médicaux de notre Commune qui ont contribué à rendre ce moment plus facile grâce à leur prévenance, leur dévouement et leur adaptation. La commune a fait un geste pour ceux qui malheureusement n'ont pu continuer leurs activités.

Merci à tous les enseignants qui ont pris en charge via les réseaux, la transmission de l'apprentissage scolaire suite à la fermeture des écoles. Le groupe scolaire a néanmoins réouvert ses portes le 11 mai à la demande du gouvernement, mais aussi la garderie périscolaire et la restauration des élèves avec des restrictions de nombre jusqu'à la mi-juin. La réussite de la reprise scolaire est un bon exemple de la cohésion de la Commune.

Merci aux agents communaux, pour s'être adaptés aux nouvelles règles.

Merci à l'équipe administrative communale, qui a su rester en alerte 24h sur 24, 7 jours sur 7.

Merci à vous tous, habitants de Turretot également pour avoir respecté les consignes pour aller chez les commerçants, en vous promenant selon les règles.

Le premier tour des élections municipales a eu lieu dans le respect des gestes barrières.

Je remercie l'équipe précédente conduite par M. HOUSSAYE pour la bonne gestion de la Commune. Le mandat a permis la réalisation du dojo et de la résidence Corbonnois. Ces réalisations sont appréciées. Tous les logements sont loués et répondent à un réel besoin.

La nouvelle équipe communale ne s'est effectivement mise en place qu'au mois de mai. Je vous remercie de la confiance que vous avez attribué à toute mon équipe « Ensemble pour Turretot ». Je suis persuadée que notre équipe allie beaucoup de compétences, de dévouement. Vous pouvez compter sur elle pour mener à bien l'avenir de Turretot pour les 6 prochaines années. Je suis devenue membre du bureau de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole afin de servir au mieux les intérêts de tous les Turretotais mais aussi de tous les habitants de la nouvelle Métropole. La qualité des services et des conseils de la Communauté Urbaine ne peut que nous conforter dans ce partenariat.

La première opération a concerné la distribution des masques offerts par la municipalité à toute la population.

Malheureusement, le contexte sanitaire n'a guère évolué, et nous adaptons en permanence les modalités de fonctionnement des salles communales auprès des associations notamment. En Novembre, un nouveau masque a été offert à tous les anciens ainsi que 2 masques pour les enfants du primaire. Un deuxième confinement est venu perturber cette fin d'année.

Suite à la constitution de toutes les commissions et des nouvelles instances nous avons commencé à activer nos divers projets tout en conservant le cadre de vie qui nous tient tous à cœur : un mandat afin de rénover et d'entretenir tous nos bâtiments communaux.

La réfection des façades des commerces a été réalisée par notre équipe technique. La rénovation des huisseries de l'ensemble salle de réunion, salle des fêtes est programmée. Nous avons investi dans divers engins pour faciliter le travail des employés communaux.

La réhabilitation du bâtiment, place des loisirs, est en pleine réflexion suite à diverses demandes.

Le programme de voirie est transmis à la Communauté Urbaine pour les 6 ans à venir.

Malgré ce contexte, restons optimistes. Toute l'équipe se joint à moi pour vous présenter tous ses vœux de santé pour vous et tous vos proches. Que 2021, nous apporte la possibilité de renouer avec notre façon de vivre, notre liberté et notre convivialité.

Très bonne et heureuse année à tous et à toutes.

Thérèse BARIL

SOMMAIRE

Synthèse des conseils municipaux... 4	Déchets & environnement.....14	Associations turretotaises 24
Les finances communales..... 9	Du côté des services techniques15	Associations extérieures..... 33
Infos mairie11	Les écoles, la restauration & le périscolaire..... 17	Vie quotidienne38
Prévention Sécurité.....12	Les événements21	Les numéros utiles41
La communauté urbaine 13		Les commerçants 42

Marie Thérèse BARIL
CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE



Commissions : Finances, Ressources Humaines, Patrimoine, Jeunesse Sports et Loisirs, Prévention Sécurité Santé, Communication, Environnement



1^{ER} ADJOINT

Philippe DURECU

Responsable : Patrimoine et Finances

Référent : Développement durable

Commissions : Finances,

Ressources Humaines, Patrimoine, Jeunesse Sports et Loisirs, Prévention Sécurité Santé, Communication, Environnement



2^{ÈME} ADJOINTE

Astrid VERDIÈRE

Responsable : Communication et Ressources Humaines- CCAS
Référente: plan de sauvegarde et espaces verts

Commissions : Finances, Ressources Humaines, Patrimoine, Jeunesse Sports et Loisirs, Prévention Sécurité Santé, Communication, Environnement



3^{ÈME} ADJOINT

Nicolas DUMINY

Responsable : Jeunesse Sports Loisirs, Prévention Sécurité Santé

Référent : Urbanisme

Commissions : Finances, Patrimoine, Jeunesse Sports et Loisirs, Prévention Sécurité Santé, Communication



4^{ÈME} ADJOINTE

Isabelle MALVAULT

Responsable : Environnement

Référente: Communication
Prévention Sécurité Santé, Urbanisme

Commissions : Finances, Ressources Humaines, Patrimoine, Prévention Sécurité Santé, Communication, Environnement



CONSEILLER MUNICIPAL
Alain BALZAC

Référent: Bâtiments

Commissions : Patrimoine, Jeunesse Sports Loisirs, Prévention Sécurité Santé, Communication



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
Sophia BARIL

Référente: Associations Développement durable
Commissions : Finances, Patrimoine, Jeunesse Sports Loisirs, Communication, Environnement



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
Isabelle LASNIER

Référente : Logements
Commissions : Patrimoine, Jeunesse Sports Loisirs, Prévention Sécurité Santé, Communication



CONSEILLER MUNICIPAL
Patrick LECOURT

Commissions : Patrimoine, Jeunesse Sports Loisirs, Prév. Sécurité Santé, Communication, Environnement



CONSEILLER MUNICIPAL
Vincent LEMAITRE

Commissions : Patrimoine, Jeunesse Sports Loisirs, Prévention Sécurité Santé, Communication, Environnement



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
Vanessa TRAMOUILLE

Référente : École

Commissions : Jeunesse Sports Loisirs, Prévention Sécurité Santé, Communication, Environnement



CONSEILLER MUNICIPAL
Ludovic HARDY

Référent : Voirie

Commissions : Patrimoine, Communication



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
Laurence STENGEL

Commissions : Jeunesse Sports Loisirs, Prévention Sécurité Santé, Communication, Environnement



CONSEILLER MUNICIPAL
David OLINGUE

Référent : Logement

Commissions : Finances, Patrimoine, Communication, Environnement



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
Ludivine CORREIA

Commissions : Finances, Patrimoine, Communication, Environnement

SYNTHÈSE DES conseils MUNICIPAUX

Voici la synthèse des conseils municipaux depuis le dernier bulletin municipal. Vous trouverez donc les thèmes abordés lors des conseils municipaux du 2 décembre 2019 et des 27 mai, 8 et 22 juin, 10 juillet, 14 septembre et 19 octobre 2020. Si vous souhaitez retrouver les comptes rendus dans leur intégralité, ils sont disponibles sur le site internet de la commune :

<http://www.mairie-turretot.fr/conseil-municipal> ou en flashant le QR code.



ELUS ET HABITANTS

Installation du conseil municipal

- **Election du maire et des adjoints** : Lors du conseil municipal du 27 mai 2020, les conseillers municipaux élisent le Maire et les adjoints. Thérèse BARIL s'est présentée et a été élue à l'unanimité. Les conseillers, sur proposition du Maire, ont choisi d'élire 4 adjoints au maire. Une liste constituée de Philippe DURECU, Astrid VERDIERE, Nicolas DUMINY et Isabelle MALVAULT s'est présentée et a été élue à l'unanimité.
- **Indemnités des élus** : Le conseil municipal décide, dans le respect du code général des collectivités territoriales, de la répartition et du montant des indemnités de fonctions versées au Maire et à ses adjoints.
- **Délégation au Maire** :
 - Le conseil municipal donne délégation au Maire pour des attributions choisies parmi la liste de celles définies dans l'article L2122-22.
- **Commissions et organismes** : Le conseil municipal vote les titulaires et les suppléants de la commission d'appel d'offre, choisit les membres des différentes commissions et du CCAS et décide des délégués dans différents organismes (Centre National d'action sociale, ADICO, Conseils d'écoles, Comité des Fêtes de Turretot, Association des Amis de Turretot, Conseil d'administration du SPL Aquabowling des Falaises)

- **Formations des élus** : Le conseil municipal décide du montant qui sera alloué à la formation des élus municipaux.
- **Charte et règlement intérieur** : Madame le Maire a lu la charte de l'élu local et en a remis un exemplaire à chaque membre du conseil municipal. Dans un délai de 6 mois suivant leur installation, les conseillers municipaux des communes de 1000 habitants et plus doivent adopter leur règlement intérieur. Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le règlement intérieur (disponible en mairie pour consultation).

Habitants

- **Bons de Noël** : offerts à chaque turretotais de 65 ans et plus ainsi qu'un masque et aux agents communaux. Le conseil municipal en décide le montant.
- **Jurés d'assises** : Pour l'année 2021, comme chaque année, le conseil municipal procède au tirage au sort des jurés d'assises parmi les personnes inscrites sur les listes électorales de la commune. Les trois personnes concernées recevront un courrier recommandé pour les en informer et leur expliquer la procédure à suivre.
- **Commission des impôts** : D'après le code général des impôts, une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune. Le conseil municipal propose à la direction générale des finances publiques en charge de ce dossier des personnes

contribuant aux différentes taxes de la commune, qui pourraient être appelées à siéger auprès de cette commission. Le conseil municipal propose également des personnes pour siéger à la commission intercommunale des impôts directs de la Communauté Urbaine.

SERVICES DANS LA COMMUNE

Communication

- Le site internet est en cours de mise à jour. Une page Facebook est créée et la commune a le projet d'adhérer à l'application « Panneau Pocket ».

Manifestations :

- Téléthon** : Compte-tenu de la situation sanitaire, la commune souhaite proposer la vente de plats à emporter au lieu du repas « Téléthon Frites » si cela est possible. Des objets du Téléthon sont également à vendre. Les associations peuvent organiser des activités dans le respect des normes sanitaires qui seront en vigueur au moment de celles-ci.



- Culture** : La CULHSM organise sur la commune une animation en lien avec la mairie. Les habitants en seront informés préalablement (lieu, date, heure, modalités d'inscription). Dans ce cadre, le conseil municipal autorise à signer une convention avec la CULHSM.

Salles communales

- Pas d'augmentation des tarifs pour l'année 2021.

Cimetière

- Pas d'augmentation des tarifs pour l'année 2021.

Eglise :

- Versement de l'indemnité de gardiennage de l'église (dont le montant est décidé par circulaire ministérielle) à la personne en assurant la mission.

Commerces :

- Vente de fonds de commerce** : Pour réaliser la vente du fonds de commerce de la boulangerie, le conseil municipal fixe le prix de vente, autorise la signature du compromis de vente et de l'acte définitif et autorise à mettre fin à la location gérance de ce fonds de commerce. La commune reste propriétaire des murs et en percevra le loyer qui sera réévalué selon les conditions indiquées dans le nouveau bail.

Associations

- Subventions** : Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention aux différentes associations turretoises ainsi qu'à la Croix Rouge, aux Pompiers, à l'APAEI, à la banque alimentaire entre autres. Suite aux intempéries dans les Alpes-Maritimes, les membres du conseil municipal, souhaitant apporter leur soutien aux habitants, décident d'accorder une subvention de 1000€ à la Croix-Rouge.

Collecte des déchets :

- La marche arrière et les demi-tours des camions de collecte d'ordures ménagères et des recyclables étant interdits, il faut revoir comment sont collectés les déchets dans les impasses de la commune. La sous-commission « Déchets » du conseil municipal et les interlocuteurs « Déchets » de la CU se sont rencontrés plusieurs fois à ce sujet pour trouver la meilleure solution possible. Un flyer sera distribué par la CU pour les habitants concernés.

Ecoles et cantine

- Subventions** : Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes aux écoles de Turretot. Elles seront versées aux coopératives des écoles.

	Ecole Maternelle	Ecole élémentaire
Frais divers	218,30 €	473,60 €
Sorties scolaires	1052€	3200 €

- La subvention perçue du département de 322€ est reversée à la coopérative de l'école élémentaire dans le cadre de l'organisation de classes de découvertes.

- Frais de scolarité** : Le montant réel des frais de scolarité a été calculé pour l'année scolaire 2019/2020 à 681,30€ par enfant. Les frais de scolarité pour l'année scolaire 2020/2021 sont arrêtés à 650€ par enfant (réclamés aux



communes en mars/avril 2020) et une régularisation négative ou positive sera effectuée en septembre 2020.

- Pour la mairie du Havre, le montant des frais de scolarité réclamé sera plafonné chaque année au montant fixé par la ville (dérogations acceptées dans ces conditions)
- **Fusion des Ecoles élémentaire et maternelle :** M. Basely, Inspecteur de l'Education Nationale est venu présenter les objectifs d'une fusion entre les 2 écoles, permise par la proximité géographique de la maternelle et de l'élémentaire. Le conseil approuve la fusion pour la rentrée de septembre 2020 à la majorité absolue.

Cantine

- **Tarif de la restauration scolaire :** Le conseil municipal décide de reconduire à l'identique les tarifs et modalités de l'année scolaire 2020/2021.

Repas enfant	4,45€
Repas adulte	5,15€
Repas enfant allergique*	2.95€

*réservé aux familles qui, après présentation d'un certificat médical, ont signé un protocole d'accueil individualisé avec les services de PMI (protection maternelle et infantile) pour leur enfant présentant des allergies alimentaires. En outre, il est précisé que ces familles doivent apporter quotidiennement le repas de l'enfant.

Enfin, pour les familles domiciliées à Turretot, qui ont trois enfants ou plus inscrits à la cantine de Turretot, le tarif à partir du 3^{ème} enfant (et pour les suivants) sera de 2.23€ au lieu de 4.45€ ; les deux premiers enfants payant plein tarif.

- **Bilan financier :** Le bilan de fonctionnement de la cantine pour l'année scolaire 2019/2020 est le suivant :

Dépenses	125 708.04€
Nombre de repas	15 097
Coût d'un repas	8.33€
Prix payé par les élèves	4.45€
Soit un déficit par repas	3.88€

Pour les familles n'habitant pas la commune, la prise en charge du coût réel du repas est due mais la répartition entre mairie et familles dépend des communes.

Remarque : Le déficit par repas de cantine est plus important cette année, le nombre de repas ayant fortement diminué à cause du confinement lié à la COVID 19 alors que les frais fixes sont restés quasiment les mêmes.

Garderie

- **Subvention au CLCT pour 2019 :** Reversement au CLCT (Centre de Loisirs culturels de Turretot) de la subvention CAF perçue au titre de l'année 2019 de 6 720€ et de la subvention annuelle de 480€.
- **Reprise de la garderie périscolaire par la commune :** Le CLCT ne gère plus la garderie périscolaire. La mairie est donc à l'étude pour proposer ce service dès septembre 2020. Sur proposition de la commission jeunesse, sport et loisirs, le conseil municipal décide :

- de reprendre la garderie périscolaire à compter du 1^{er} septembre 2020 en conservant le contrat Enfance Jeunesse avec la CAF et en étant déclaré auprès de la Direction Jeunesse et Sport.
- de fixer les tarifs pour les familles comme suit :

Fonction du Quotient familial (QF)	Tranche A : QF ≤ 600€	Tranche B : QF >600€
Frais de dossier (par année scolaire)	17€ par famille	
Forfait matin	2.50€	2.70€
Forfait après-midi	4.00€ goûter inclus	4.30€ goûter inclus
Forfait après-midi enfant allergique*	3.30€	3.60€
Pénalité	10€ si plus de 2 retards	

* Réservé aux familles ayant présenté un certificat médical et après signature d'un protocole

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que dans le cadre de sa délégation, elle prendra une décision pour créer une régie pour la garderie et une autre pour modifier la régie existante et notamment son appellation.

- **Déficit Garderie :** Les communes d'Hermeville et Vergetot ont acté, par convention, de participer au déficit de la garderie périscolaire pour les enfants habitant leur commune et fréquentant les écoles de Turretot et la garderie périscolaire de Turretot. Après étude des comptes financiers de la garderie périscolaire, le conseil municipal arrête le déficit de cette structure à 0,28€ par heure réalisée pour l'année scolaire 2019/2020. Les communes d'Hermeville et Vergetot seront donc invitées à verser à la commune de Turretot le montant correspondant au déficit ci-dessus multiplié par le nombre d'heures réalisées par les enfants de leur commune.

FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

Personnels

- **Service Technique :** En prenant en compte les besoins de personnels du service technique, le conseil municipal décide de :
 - permettre le recrutement d'agents contractuels pour faire face aux besoins saisonniers ou temporaires ou dans le cadre d'un contrat de projet.
 - créer un poste à temps non complet
 - créer un poste à temps complet.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

- **Garderie :** Pour la reprise de la garderie périscolaire, le conseil municipal décide de créer, au 01/09/2020, 3 postes d'adjoints d'animation.

Matériel

- **Service Technique** : Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire a déposé des demandes de subvention auprès du Conseil Départemental et de la CULHSM pour l'acquisition d'un tracteur, d'une remorque et d'un jeu de réhausses. Après observation en fonctionnement d'une balayeuse, il donne également son accord pour l'achat d'une balayeuse.
- **Cantine** : Sur proposition de la commission scolaire, le conseil municipal décide de faire l'acquisition d'une cellule de refroidissement et autorise Madame le Maire à déposer un dossier de demande de participation financière auprès de la CU dans le cadre du fonds de concours. La cellule de refroidissement permettra de respecter la chaîne du froid pour certaines préparations culinaires.



AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE

Urbanisme

- **Portail et clôture** : Les habitants n'auront plus besoin de déposer des demandes préalables pour leur clôture ou leur portail mais bien entendu ils devront, lors de l'installation de ces équipements, respecter le règlement de leur zone et/ou le règlement de lotissement. Par conséquent il est préférable de contacter la mairie avant toute implantation pour se voir délivrer les règlements.
- **Réfection de locaux commerciaux** : Le conseil municipal autorise les adjoints en charge de l'urbanisme à déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme concernant la réfection des locaux commerciaux appartenant à la commune et à les instruire. Il autorise Madame Le Maire à signer ces autorisations d'urbanisme pour la commune.

Voirie

- **Dénomination** : Pour la phase 2 du clos des noisetiers (lotissement le long de la rue de la Vallée), le conseil municipal préconise la « Rue Florence Arthaud »
- **Carrefour des RD 79 et 125** : Madame Le Maire a rencontré un responsable du département au sujet de ce carrefour qui a un flux journalier de 2000 véhicules dans le sens Turretot-Criquetot et de 3000 véhicules dans le sens Hermeville-Gonneville. Le Département envisage dans un premier temps la pose de caméras pour voir quelle solution privilégier, entre autres, entre une inversion des stops et la mise en place d'une chicane. Le dossier est encore à revoir avec le Département.
- **Allée de Beuzemesnil** : L'éclairage ne fonctionne pas allée de Beuzemesnil (domaine privé) à cause d'arbres non élagués. Le conseil autorise Madame le Maire à transférer l'allée de Beuzemesnil du domaine privé de la commune au domaine public afin que la CU puisse intervenir et de prendre contact avec le riverain concerné. Un effacement de réseau sur une portion est à l'étude.

- **Carrefours** : La sortie des allées des iris et des bleuets est difficile. La mairie voit avec la CU si la pose de miroirs est possible à ces deux endroits.
- L'intersection entre la rue du Chant des Oiseaux et la rue de la Vallée pose également des difficultés qui seront revues avec l'interlocuteur « voirie » de la CU.

Travaux sur les bâtiments communaux



- **Façade des commerces** : Des travaux de peintures de la façade des commerces et de la mairie sont prévus pendant l'été. Le conseil municipal autorise Madame Le Maire à demander une subvention pour la modification de façade du cabinet d'infirmières auprès de la CULHSM au titre du fonds de concours et d'en signer les bons de commandes y afférent.
- **Façades des salles communales** : Dans le cadre de la réfection des salles communales d'animations polyvalentes, le conseil municipal autorise Madame le Maire à déposer les demandes de subventions auprès du Conseil Départemental, de la CULHSM et de la CAF (pour les porte et fenêtre du mille-clubs) et à signer tout document permettant de contractualiser avec les entreprises retenues, le montant des dépenses étant inscrit au budget principal de la commune.

Logements locatifs

- **Date de revalorisation des loyers** : Signature d'avenant aux baux des logements locatifs pour que la date de revalorisation des loyers soit la date anniversaire de signature et non le 1^{er} janvier
- **Energie** : Les factures de gaz et d'électricité d'un des logements de la mairie ont été reçues par la mairie en lieu et place du locataire. Par conséquent, le conseil municipal décide de refacturer ces dépenses aux locataires (un état détaillé sera fourni aux locataires et à la trésorerie)
- **Loyers de l'Allée des Charmes** : Compte-tenu des montants actuels des loyers liés aux augmentations de l'indice ces dix dernières années, le conseil municipal décide de ne pas appliquer la clause de révision de prix des loyers jusqu'au 31/12/21 (sauf en cas de baisse de l'indice qui conduirait à une baisse du montant des loyers)

Projet de vidéoprotection de la commune :

- Une rencontre a eu lieu avec la gendarmerie qui rendra son rapport pour le 15 novembre 2020 afin que le dossier de la commune puisse passer à la DETR en février 2021.

FINANCES

Compte administratif

Le conseil municipal arrête le compte administratif 2019 du budget principal avec un excédent de fonctionnement de 532 833,15€ et un déficit d'investissement de 144 523,75€ (avec un reste à réaliser en dépenses d'investissement de 84 719€).

Le conseil municipal arrête également les comptes administratifs 2019 des budgets annexes et constate leur conformité avec le compte de gestion du centre des finances publiques :

Compte administratif 2019	Equilibre de la section Fonctionnement	Equilibre de la Section d'Investissement
Lotissement Corbonnois	134 613,19€	134 473,72€
Lotissement Sente des Roseaux	82 684,03€	296,43€

Le compte administratif 2019 faisant ressortir un excédent de fonctionnement d'un montant de 532 833,15€, le conseil municipal décide de reporter l'intégralité en section d'investissement sur le budget prévisionnel 2020.

Budget prévisionnel

Le budget principal suivant est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal :

Equilibres des sections	
Fonctionnement	Investissement
1 198 138€	695 677€

En cours d'exercice, quelques mouvements de crédits ou ajustements budgétaires ont été nécessaires tout en gardant les grandes lignes du budget initial.

Vote du taux des taxes

Le conseil municipal décide de reconduire pour l'année 2020 le taux des taxes foncières à l'identique de ceux de l'année 2019. Le taux de la taxe d'habitation n'a plus lieu d'être puisque cette taxe disparaît.

Taxe foncière sur le bâti	19.40%
Taxe foncière non bâti	38.63%

COMMUNAUTÉ URBAINE

Statuts et représentants :

- Le conseil municipal approuve la nouvelle version des statuts de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole (CULHSM).
- La commune nomme Thérèse Baril titulaire et Philippe Durécu suppléant de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées).

Finances

- Budget :** Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal prend acte de la communication du budget primitif de l'exercice 2020 (budget principal et budgets annexes) de la CULHSM
- Compte Administratif :** Les membres du conseil ont pu prendre connaissance du compte administratif 2019 de la CULHSM

ORGANISMES

Tout au long de l'année, le conseil municipal a décidé de s'inscrire à différents organismes qui l'aident dans le travail de l'équipe communale et du conseil municipal selon les besoins :

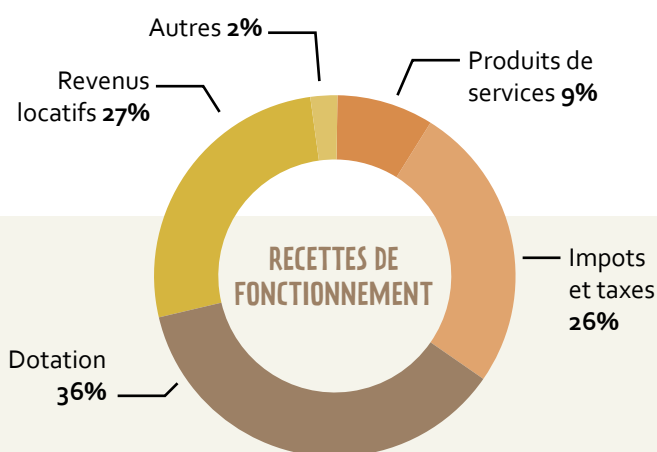
- ADM 76 : Association départementale des Maires.
 - Information sur les actualités concernant les communes
 - Renseignement notamment en matière de marché public. *Mise à disposition des communes d'une plateforme de marché public pour répondre aux obligations légales.
- Association des maires ruraux de Seine-Maritime
 - Mise en réseaux les élus des communes des territoires ruraux
 - Accompagnement des élus en cas de problématique.
 - Défense des territoires ruraux auprès des services de l'Etat.
- CAUE : Conseil architecture urbanisme et environnement
 - Assistance dans le montage de projets notamment dans le cadre du plan local de l'habitat
- CNVVF (Conseil national des villes et villages fleuris)
 - Labellisation « villes et villages fleuris ».
- SMA : Seine-Maritime Attractivité
 - Aide pour le montage et le suivi de dossier

Le conseil municipal a également décidé de participer à deux fonds d'aide :

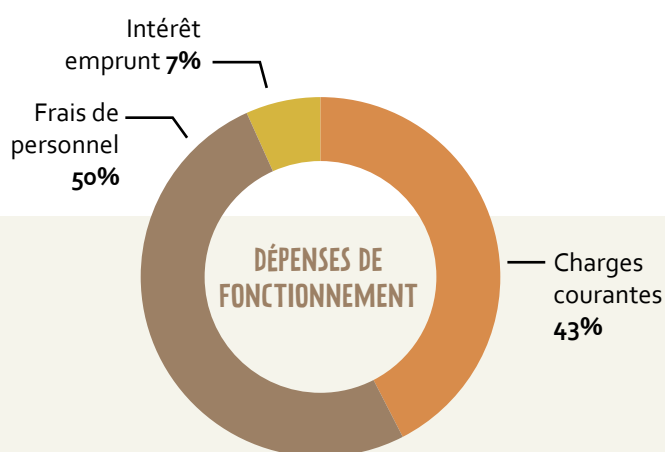
- Fonds d'aide aux jeunes pour un montant fixé à 0,23€ par habitants soit 343,39€
- Fonds de solidarité logement à hauteur de 1 149,12€ par an

Les FINANCES communales

POINT SUR 2019



Pour l'année 2019, les **recettes de fonctionnement** ont été de **1 453 000 €**



Pour l'année 2019, les **dépenses de fonctionnement** ont été de **920 000 €**

Un excédent de fonctionnement de **533 000 €**
dont 209 000 € venu des budgets annexes clôturés

Les finances communales sont saines. Nos emprunts sont certes importants mais plusieurs d'entre eux concernent des opérations immobilières.

Le lotissement de l'allée des charmes (4 maisons T4) et la résidence Corbonnois (18 logements T3) génèrent des loyers qui permettent d'équilibrer largement le coût du crédit. Les logements vacants sont rares. A terme, la commune aura augmenté son patrimoine.

Seul l'emprunt lié au DOJO n'a pas de compensation financière, mais procure une satisfaction aux associations ainsi qu'à leurs adhérents de confort pour effectuer leurs sports dans de bonnes conditions.

Sous la mandature précédente menée par M. Houssaye la finalisation des budgets annexes (Corbonnois et sente des roseaux) a permis de dégager un excédent de fonctionnement exceptionnel de 209 000€. Celui-ci est venu porter l'excédent de fonctionnement de 2019 à 533 000€.

Malgré une baisse constante des dotations d'état, nous conservons le pouvoir d'investir en ayant une rigueur de tous les jours dans les besoins courants. Le passage à la Communauté Urbaine a permis de maintenir une possibilité d'investissement.

- La nouvelle municipalité a pu envisager le début des rénovations nécessaires pour la pérennisation de certains bâtiments communaux.
 - Façades de la salle des fêtes, salle de réunion, cuisine ainsi que la porte du Mille Clubs.
 - La façade de la salle des mariages nécessitait également un changement.
 - Suite à un souci administratif, nous devons revoir la devanture du local de l'Esthéticienne, Reflexologue et Infirmières afin de nous mettre en conformité.
- Remplacement du pare ballon au stade devenu vétuste.
- D'autre part, l'équipe technique avait besoin de renouveler le petit tracteur ainsi que la remorque devenue très dangereuse. L'ajout d'une balayeuse va permettre de mieux entretenir notre village. L'achat d'un brûleur de mauvaises herbes va répondre à un besoin afin de mieux désherber nos sentes et cimetières.
- La nécessité d'acheter une cellule de refroidissement pour la restauration scolaire pour répondre aux règles sanitaires ainsi que le renouvellement du coupe légumes.
- Donner les outils informatiques nécessaire suite à la reprise de la gestion de la garderie périscolaire en septembre dernier.
- Continuer le renouvellement des vidéoprojecteurs ou PC tant à l'école qu'à la mairie.

Bien sûr, tous ces investissements ont un coût, heureusement divers partenaires contribuent à la réalisation de tous ces projets par leurs subventions

- La Communauté Urbaine
- Le département
- L'état
- La caisse d'allocations familiales

INVESTISSEMENTS QUE NOUS AVONS PU VALIDER DEPUIS LE MOIS DE MAI 2020 SUITE AU BON RÉSULTAT DE LA TENUE DES FINANCES COMMUNALES :

Investissements réalisés ou en cours	Subventions demandées potentielles	Coût réel prévu pour la commune
RENOUVELLEMENT OU ACHAT MATÉRIEL INFORMATIQUE		
Informatique mairie	3 400 €	3 770 €
Informatique garderie	1 670 €	1 300 €
INCIDENCE CONFINEMENT		
Plexi glace mairie	1 650 €	1 650 €
PETITS MATÉRIELS ÉQUIPE TECHNIQUE		
Débroussailleuse, souffleur, brûleur, Ponceuse	1 600 €	1 600 €
GROS MATÉRIELS POUR L'ÉQUIPE TECHNIQUE		
Tracteur, remorque avec réhausse, balayeuse	53 000€	24 135 €
MATÉRIEL RESTAURATION SCOLAIRE		
Coupe légume	2 080 €	
Cellule de refroidissement	6 570 €	2 738 €
	6 570 €	2 738 €
RENOUVELLEMENT PARE BALLON FOOT		
Pare ballon	2 370€	2 370€
ENTRETIEN RÉNOVATION BÂTIMENTS COMMUNAUX		
Huisseries	77 000 €	44 652 €
Total des nouveaux investissements lancés en 2020	149 340 €	76 515 €

Infos MAIRIE

ETAT CIVIL

Seuls les noms autorisés par les familles sont publiés dans le bulletin.

MARIAGE (1)

PACS (4)

FONDIMARE Mickaël et LEDON Virginie (22/02/2020)

RAMBERT-AUBIN Romain et LECOMTE Estelle (07/10/2020)

LE DALLOUR Nicolas et LE CAM Charlotte (26/10/2020)

NAISSANCES (16)

CLOAREC Audran (23/12/2019)

BONTEMPS Louis (03/01/2020)

ROUET Noah (12/02/2020)

DESFEUX Liam (08/05/2020)

SELLA Raphaël (08/06/2020)

GOSELIN Mathys (15/07/2020)

CHEVROT Malo (16/08/2020)

PASQUETTE Livia (20/08/2020)

BULLETT Owen (21/10/2020)

DELAMARE Nolwenn (31/10/2020)

DHENIN Lya (01/11/2020)

CHAMBRELAN Margaux (08/11/2020)

DÉCÈS (11)

HÉBERT Philippe (16/04/2020)

RÈGUE Georges (28/04/2020)

GRANCHER Pierre (24/05/2020)

MONS André (31/05/2020)

LEBIGRE (Née CORDIEZ)

Claire-Marie (30/07/2020)

CORDIER Marc (11/09/2020)

LA MAIRIE / LA POSTE

Horaires :

Lundi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h45

Du mardi au vendredi :

8h30 à 12h00 - 14h00 à 17h00

Fermeture tous les mercredis matin

Tél. : 02 35 20 21 79 - Fax : 02 35 20 62 28

E-mail : secrtaire.generale@mairie-turretot.fr



**Delphine
DESCHAMPS**

Secrétariat Général
Mairie



**Virginie
TERRIER**

Accueil Mairie
et Agence Postale



Hélène CREVEL

Accueil Mairie
et Agence Postale

ELECTIONS EN 2021

Les élections départementales et régionales sont prévues en mars 2021 (sauf report éventuel en raison des conditions sanitaires).

Attention, sachez que si vous n'êtes pas déjà inscrits sur les listes électorales de la commune, cette inscription n'est pas automatique !

Vous devez faire la démarche vous-même en mairie de Turretot ou via le site internet : service-public.fr

Cette démarche devra être faite rapidement si vous voulez pouvoir voter aux prochaines élections ; en effet, des dates butoirs sont définies pour les années d'élection.

(Avant de vous déplacer en mairie, veuillez consulter le site internet indiqué ci-dessus ou appeler la mairie pour connaître les pièces à fournir).

Nouveau

AVOCAT : UN NOUVEAU SERVICE DE VOTRE MAIRIE

La mairie vous propose une matinée avec un avocat à votre disposition Un vendredi matin dans le trimestre de 9h-12h en mairie.

Les dates seront en temps voulu : affichées en mairie, sur le site internet de la mairie, sur panneau pocket et facebook.

Sur prise de rendez-vous au moins 3 jours avant la date auprès des services de la Mairie au 02 35 20 21 79 (dans la limite des places disponibles)

N'hésitez pas pour toute question d'ordre juridique (droit de la famille, droit du travail, droit pénal, droit de la consommation, droit de la construction et urbanisme, baux d'habitation et commerciaux, responsabilité, droit immobilier, droit commercial...), cet avocat répondra à vos interrogations, et vous orientera si nécessaire.

1^{ère} date : le 29 janvier 2021

Prévention SÉCURITÉ

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

C'est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Sur notre commune, les risques possibles sont :

- **Naturels** : climatiques, mouvements de terrain
- **Technologiques** : transports de matières dangereuses
- **Sanitaires**

Un courrier a été adressé à chaque foyer dans le but de s'inscrire librement au fichier des personnes à contacter en cas de risque.

VIDÉOPROTECTION



Suite aux nombreuses incivilités et dégradations commises sur la commune ces dernières années, une nouvelle étude du projet est en cours afin de réorganiser au mieux la protection des sites particulièrement visés.

Au vu du budget et des possibilités de subventions, le projet de la vidéoprotection pourra être réparti en plusieurs années par zone : les commerces, le groupe scolaire et les salles d'activité.

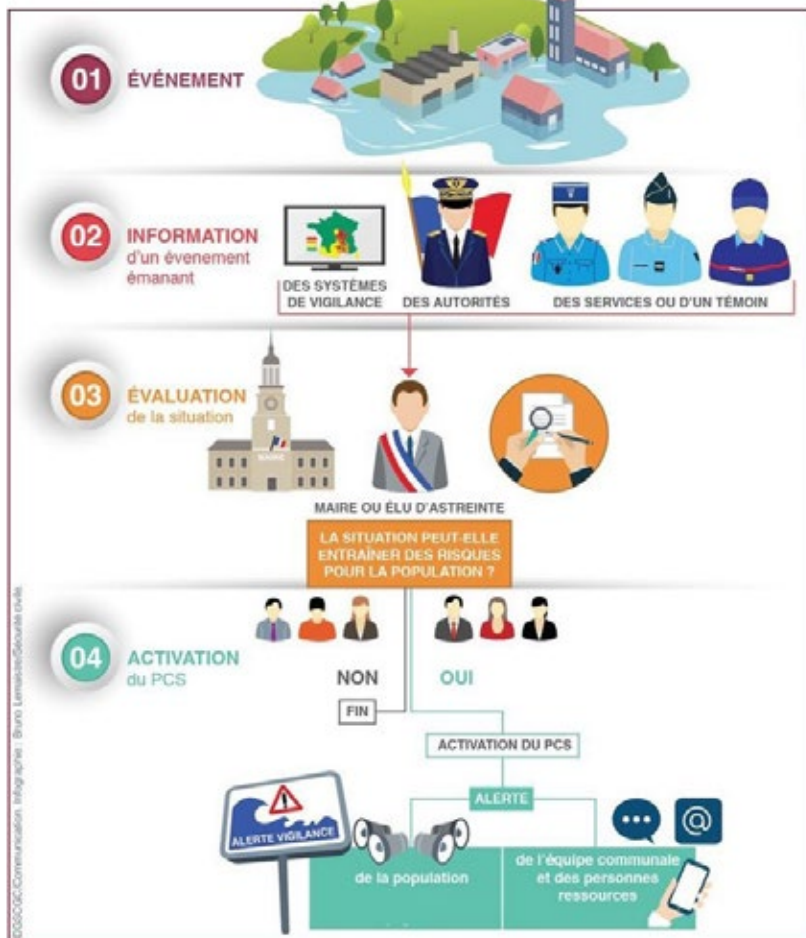
Le dossier diagnostic de sureté vidéoprotection est réalisé en collaboration avec le référent de la gendarmerie.

Des prestataires ont été contactés pour faire une étude de faisabilité et déterminer les différentes zones d'implantation en suivant les recommandations de la gendarmerie.

ALERTE ET VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUES

Les 4 niveaux d'alerte

- Pas de vigilance particulière**
- Soyez attentifs si vous pratiquez des activités au risque météorologique ; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux (ex : orage, mistral d'été) sont en effet prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.
- Soyez très vigilant ; des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.
- Une vigilance absolue s'impose ; des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.



La communauté URBAINE

LIGNE 21 LIA

MONTIVILLIERS Gare – ETRETAT Grandval

La Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole a, malgré le confinement, poursuivi le projet de mise en place d'un transport régulier sur la commune. Depuis le 31 août 2020, la ligne 21 qui permet aux habitants d'aller de MONTIVILLIERS à ETRETAT est en service. Pour Turretot, l'arrêt est situé « Côte fleurie/Forge » (abribus rue de l'Eglise). Le tarif pour 1 heure est de 1,80€. Vous pouvez acheter vos titres de transports soit :

- à bord du bus (billet sans contact),
- par SMS : envoyer 1H au 93 333
- distributeurs aux stations tramway : rechargement du Pass LIA tous titres
- à l'agence LIA : La Boutique – arrêt Hôtel de Ville du HAVRE – Renseignements au 02 35 22 35 00

contact@transports-lia.fr ou www/transports-lia.fr

Les horaires d'hiver valables du 31 août 2020 au 27 juin 2021 sont disponibles à l'accueil de la mairie.



LA MAISON DU TERRITOIRE

28, route de Vergetot - 76280 CRIQUETOT L'ESNEVAL

Tél. 02 35 27 27 00 - maisonduterritoire-criquetot@lehavremetro.fr

Accompagner, informer, conseiller sur vos démarches au quotidien.

Des partenaires à votre service :

- CLIC – Le Centre Local d'Information et de Coordination informe, conseille et oriente les personnes âgées et leurs familles. Permanences à St Romain de Colbosc les 2^{ème} et 4^{ème} lundi après-midi du mois sur RV 02 35 19 67 40.
- Mission Locale – Recherche d'emploi et de formation pour les jeunes 16-25 ans. Du lundi au vendredi – permanences à CRIQUETOT L'ESNEVAL – 02 35 27 28 08.
- CAUE – Possibilité de rencontrer un architecte pour finaliser vos projets de travaux et vous orienter dans vos choix et démarches. Permanences à St Romain de Colbosc les 3^{ème} et 5^{ème} jeudis du mois sur RV 02 35 72 94 50.

Des services de proximité :

- MOBIL'FIL - transport à la demande pour personne à mobilité réduite. Un médecin vous reçoit, évalue votre handicap et propose des solutions adaptées. Permanences tous les 2 mois sur RV au 02 35 22 24 06
- HABITAT RENOVATION : Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement sur mesure et gratuit, de conseils techniques et d'une aide aux financements de vos projets. Pour tout propriétaire sans condition de ressources. Permanences mensuelles les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois.
- Info Energie : éco énergie et utilisation des énergies renouvelables. Permanences mensuelles les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois.
- URBANISME : Droit des sols- pour vous conseiller sur la faisabilité de vos projets de construction ou d'aménagement, avant dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme. Permanences hebdomadaires le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h. En dehors des permanences, RV au 07 76 72 94 09.

Site de Saint Romain de Colbosc : 5, rue Sylvestre Dumesnil – BP 17- 76430 Saint Romain de Colbosc
Tél. : 02 35 13 36 90

Déchets & ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

En collaboration étroite avec la Communauté Urbaine Le Havre seine Métropole (CULHSM), nous mettons en place différents projets et actions :

1. Collecte

Pendant l'année 2020, une partie des foyers a été équipée en containers noir (pour les ordures ménagères) et jaune (pour le recyclage).

Pour certaines voies sans issue de la commune, la collecte pose problème, la marche arrière d'un camion de collecte étant interdite par la loi et très dangereuse et le retournement du camion n'étant actuellement pas possible.

Nous avons fait le tour complet de la commune avec le responsable de la collecte de la CULHSM afin de faire l'état des lieux du ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif. Trois types de collectes sont possibles sur Turretot :

- S'il n'y a pas de problème : Porte-à-porte : Chaque foyer est en possession de ses containers jaune et noir et les porte devant son domicile.
- Si le camion ne peut pas faire demi-tour en bout de rue :
 - Présentation des containers en bout de rue à un endroit identifié.
 - Regroupement des sacs noirs et jaunes dans des bacs communs en bout de rue si le déplacement de containers s'avère trop difficile.

Chaque foyer recevra le matériel et un courrier afin d'expliquer le fonctionnement de la collecte à son domicile. Les points de présentation ou de regroupement seront aménagés ou rénovés par la CULHSM si besoin.

N'hésitez pas à télécharger l'application Tri Pratik pour toute information : jour de collecte, lieu de collecte le plus proche de chez vous, quelle poubelle pour quel déchet... ou à aller voir si le site internet de la communauté urbaine.

2. Apport volontaire

Nous avons également fait l'inventaire des points d'apport volontaire. Certains ont déjà été changés (derrière les commerces). Les autres vont suivre.



3. Déchets occasionnés par les bâtiments communaux

Afin de réduire nos déchets mais également d'optimiser le recyclage de ceux restant, nous avons fait l'inventaire des déchets occasionnés par les bâtiments gérés par la commune, leur collecte et les poubelles utilisées. Toutes ces données ont été transmises à la correspondante en charge de ce dossier à la CULHSM.

Elle pourra alors nous proposer diverses solutions afin d'en améliorer la gestion. Les associations et les particuliers qui utilisent ces locaux seront informés des modifications décidées.

4. Réduction des déchets pour les manifestations communales

Pour ne plus utiliser de gobelets jetables lors de ses manifestations, la mairie vous proposera désormais des gobelets réutilisables porteurs du blason de la commune.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

- En partenariat avec la Communauté Urbaine, un diagnostic de performance énergétique des bâtiments est réalisé. Il pourra déboucher sur des travaux d'isolation, de rénovation ou de changement de politique énergétique.



- Pour éviter le gaspillage alimentaire et favoriser encore davantage l'approvisionnement en local, un travail est mené à l'école, en partenariat avec la CU sur la restauration scolaire (mesure des déchets générés, sensibilisation des enfants, travail avec nos fournisseurs...)
- Du matériel et de nouveaux outils ont été achetés ou le seront pour éviter l'utilisation de pesticides, notamment lors du nettoyage des cimetières.

Suite aux événements sanitaires, la communauté urbaine a pris du retard dans la mise en place et la gestion des conteneurs individuels et collectifs. Une régularisation de la situation se fera dans le courant du premier semestre 2021. Merci de votre compréhension.

DU CÔTÉ DES *Services* TECHNIQUES



BILAN 2020

Malgré les circonstances, nos techniciens communaux ont toujours travaillé pour que la commune reste agréable :

- Ils ont commencé par démonter les guirlandes,
- des travaux dans les écoles ont été réalisés pour augmenter les points sanitaires (lavage des mains) ainsi que le traçage au sol pour distanciation et installation de distributeurs de gel hydro alcoolique,
- petits travaux à l'école maternelle : étagères, peinture, pose de stores dans le dortoir,
- peinture du portail du nouveau cimetière,
- aménagement d'un placard dans le sas d'entrée de la salle des fêtes pour chariot et produits ménagers,
- ponçage et vitrification du parquet de la salle des fêtes,
- quelques travaux électriques au cabinet infirmier,
- réfection de la rampe d'accès à la boulangerie,
- ponçage et lasure opaque sur toutes les ossatures bois des commerces,
- pose de bancs pour la pétanque sur socle en béton,

sans oublier :

- le suivi, le contrôle des installations techniques, chauffage, gaz, cuisson, électricité, sécurité ainsi que la vérification des installations sportives,

et puis, bien sur, le quotidien :

- la propreté des voiries, sentes et places,
- le ramassage des poubelles, papiers et débris,
- la tonte des pelouses et le débroussaillage,
- l'entretien du terrain de football et du nouveau cimetière,
- le fleurissement et la taille des massifs afin de préserver l'environnement.

Seule la réserve d'eau de pluie a été suffisante pour l'arrosage de nos massifs et jardinières.



TRAVAUX RÉALISÉS PAR DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

- L'entretien du cimetière autour de l'église a été réalisé par l'entreprise Bocquet.
- Le fauchage des talus a été effectué par l'entreprise Frébourg, comme les années précédentes (2 passages par an)
- L'élagage de la rue du Centre Bourg ainsi que le pourtour du nouveau cimetière,
- Diverses réparations pour le bon fonctionnement du matériel dont la commune a la charge ainsi que pour l'entretien courant des toitures,
- Pose d'un nouveau vidéoprojecteur à l'école élémentaire par l'entreprise Caux Formatique

SERVICES TECHNIQUES

Afin d'améliorer les services techniques, la mairie a investi dans du matériel de voirie pour faciliter le travail des agents.

Ils vont disposer d'un nouveau tracteur à poste inversé, une balayeuse, une petite remorque et un brûleur thermique.

UN BON DÉPART À CHRISTIAN

Notre technicien communal Christian Lebrun, a pris sa retraite le 1^{er} septembre.

Christian était mécanicien, puis à la suite de la fermeture de son entreprise, il postule à la commune de Turretot où il commence le 1^{er} avril 2011.

Polyvalent, il faisait toutes sortes de travaux : les bâtiments, les espaces verts, c'était un conducteur de tracteur confirmé. Toujours disponible quand on l'appelait, il était très apprécié de ses collègues.

Merci pour son engagement.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite et la bienvenue à son remplaçant, Julien.



Julien Dugard



Michael Thiberville
et Véronique TREHET



Michael Lesueur
Responsable de l'équipe

VOIRIE

Malgré le passage des compétences Voirie depuis le 1^{er} janvier 2019 à la CU, la commune travaille en étroite relation avec les services concernés de la CULHSM (Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole).

RÉALISATIONS 2020

Le programme de la voirie a été bouleversé par les circonstances, malgré cela quelques travaux ont pu se réaliser.

- **Rue de la Régie** : réparation de certains trous en attendant la réfection complète en enrobé souple.
- **Rue de la Vallée** : cette voirie est en cours de signalisation pour marquage au sol et sera finalisée quand les travaux du Clos des Noisetiers seront terminés.
- **Clos des Noisetiers** : nous avons étudié avec l'aide de la CU le sens de circulation des rues afin d'assurer la sécurité de tous.
- **Rue de la Forge** : nous avons instauré l'interdiction aux plus de 3,5T dans cette rue toujours pour des raisons de sécurité.



POUR LES PROCHAINES ANNÉES

Nous venons de proposer à la CU le plan voirie pour les cinq années à venir. Nous attendons confirmation des réalisations ainsi que leur délai.

La maintenance des éclairages publics est effectuée par la CU. Dans les projets, le passage en leds de la Place de Caux devrait être réalisé prochainement.

A l'étude, il y a un projet d'enfouissement sur les deux cents premiers mètres de l'allée de Beuzemesnil afin de pouvoir rétablir l'éclairage de ce secteur.

Les ÉCOLES,

LA RESTAURATION & LE PÉRISCOLAIRE

ÉCOLE MATERNELLE

62 enfants étaient présents à la rentrée de septembre 2020.

Nous avons toujours 3 classes et une nouvelle collègue, Valérie L'Höstis.

1 classe de petits et 2 classes de moyens/grands

Activités tout au long de l'année même si celle-ci fut courte.

Les 2 classes de MS/GS ont participé au spectacle « Bout à Bout » dans le cadre du festival ad hoc qui s'est joué à la forge à Harfleur le 16 décembre.

Un spectacle de Noël « Le Noël de Saperlipopette » a été proposé aux élèves de l'école maternelle et au CP, le 13/12, à la salle des fêtes de Turretot. Le spectacle a été en partie financé par le comité des fêtes que nous remercions.

Un goûter de Noël a été offert, par le comité, aux enfants de l'école maternelle avec la visite du Père Noël.

Au sein de l'école, des ateliers informatiques et jeux de société ont été mis en place avec la participation des parents.

Toujours dans le cadre d'un partenariat avec les associations de la communes, les enfants participeront, le 14/02 à



la fabrication de pâte à crêpes avec les membres de l'association « des amis de Turretot » et l'association des parents d'élèves.

Une animation musicale a eu lieu le 10/01 avec l'intervention de Michel Deshays.

Les élèves de CM2 viennent raconter des histoires dans les 2 classes de MG/GS.

La photo de classe aura lieu le 14/02.

Les GS vont à la chorale avec le cycle 2

Visites prévues à la bibliothèque de Turretot.

2 rencontres USEP « jeux collectifs et jeux d'opposition » ont eu lieu en décembre et janvier,

Ils ont mené des enquêtes à travers Etretat et ont pu ainsi récupérer des bijoux et des tableaux volés et ont arrêté le fameux gentleman cambrioleur !

Projet « la petite école du cinéma » - CM2

Pendant plusieurs mois, les élèves de la classe de CM2 ont travaillé avec des professionnels dans le cadre de « la petite école du cinéma ». Il y avait un cadreur cameraman, un musicien professionnel et un ingénieur du son. Ils ont ainsi créé un court-métrage que vous pouvez visualiser sur le site de l'école. Les événements de la seconde moitié de l'année scolaire n'ont pas permis qu'il soit projeté dans une vraie salle de cinéma avec ceux des autres classes ayant participé à ce projet.

Les activités et projets de l'année scolaire 2019-2020

Malgré une fin d'année chaotique, bouleversée par la Covid, de nombreux projets n'ont pu être menés à bien ou du moins commencés.

ÉCOLE PRIMAIRE

Séjour découverte à Pierrefiques – CM2

Du 30 septembre au 4 octobre 2019, dès le début de l'année scolaire, les élèves de la classe de CM2 se sont rendus à Pierrefiques près d'Etretat, célèbre pour son aiguille qui serait creuse et qui aurait contenu ou contiendrait encore le trésor des rois de France et que seul Arsène Lupin aurait réussi à découvrir.

Pendant quelques temps, ils se sont initiés aux techniques des détectives : la recherche d'indices, la déduction, les filatures, le décodage de messages secrets.... Tant et si bien qu'ils ont tous été intégrés dans la fameuse agence de détective : L'agence FLEIR (Filature, Limiers, Enquêtes, Investigations, Recherches.... L'agence FLEIR, l'agence qui n'en manque pas ... de flair !)

Salon réinventif

Les classes de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à ce salon le 21 novembre après-midi. Il est organisé par la Communauté Urbaine du Havre qui prenait également en charge le transport jusqu'au Fort de Tourneville. Il s'agit de sensibiliser les enfants au développement durable et à une gestion raisonnée des objets et des déchets. Ils ont d'ailleurs été très intéressés par les différents stands.

Intervention handball

Les enfants de CM1 et CM2 ont bénéficié d'une initiation au handball qui devait se terminer par une rencontre inter-écoles. Ils ont pu faire les différentes séances à Turretot mais pas les rencontres finales.

Intervention judo

Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié d'une initiation au judo. Elle a été interrompue pour les CE2 à cause du confinement.

Animation MAVD

Du 9 au 13 mars, une exposition sur le cycle de l'eau et les risques d'inondation a été présentée aux élèves de CM1 et CM2 par le MAVD (Mouvement Actif pour une Vie Durable).

Des activités ou sorties ont dû être annulées :

- Le permis piéton (CE2)
- Initiation au tennis (CP et CE2)

- Le spectacle Oz en anglais (CM1 et CM2)
- Les rencontres chorales éclats de voix (de la GS au CM2)
- La kermesse
- Les voyages avec nuitées à Lion sur Mer (CE1 et CM1) et à Ouistreham (CP et CE2)
- Le projet avec le centre Lerch (2 enfants nous accompagnaient à Ouistreham avec leur éducatrice)

ECHANGE INTERGENERATIONNEL

CLASSE C.P. – LA POMMERAIE

La classe de C.P. de Mme Stengel a entretenu une correspondance avec la maison de retraite La Pommeraie de Criquetot l'esneval au premier trimestre afin d'obtenir des découpages de fruits et légumes pour pouvoir créer à la façon du peintre Guisepe Arcimboldo (1527-1593). Célèbre auteur de portraits suggérés par des végétaux, animaux ou objets astucieusement disposés.

Après le confinement, les CP ont reçu les découpages et on fait des portraits par petits groupes, renvoyés aux aînés qui en ont réalisés à leur tour.

Fin d'année, nouvel échange pour les résultats et courriers de remerciements.

Les retraités ont réalisé et fait parvenir un tableau pour souhaiter bonnes vacances aux enfants.

RENTRÉE 2020

La fusion des deux écoles est la grande nouveauté de cette rentrée. Mme Michèle Lair étant partie à la retraite, Mme Isabelle Malvault devient la directrice du groupe scolaire.

8 classes, 10 enseignants, 1 AESH (Accompagnant Elève en Situation de Handicap), 3 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) : tout cela au service des 187 enfants et des familles des 3 communes de Turretot, Vergetot et Hermeville.

Avec également le départ de Mme Laurence Stengel (enseignante depuis 26 ans à l'école), une nouvelle équipe s'est formée, composée :

- des anciens : Mme Pascale Picard (MS/GS), Mme Valérie L'Höstis (MS/GS), Mme Amandine Boudonnet (CE2), Mme Valérie Delpech (CM1) et Mme Isabelle Malvault (CE2 et direction)
- des nouveaux : Mme Camille Boulay (Petite Section), Mme Magalie Chicot (CP), Mme Marion Départ et M Loïc Grancher (CE1), M François Lemerrier (CM2)
- M Philippe Lemesle a quitté le CM2 mais est resté rattaché à l'école en prenant le poste de remplaçant.



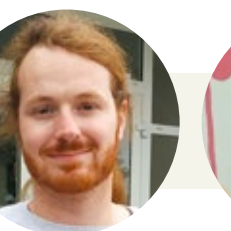
M. LEMESLE



Mme ROUJOLLE, AVS



Mme DÉPART



M. GRANCHER



Mme MALVAULT



Mme BOUDONNET



Mme L'HÖSTIS



Mme BOULAY



Mme PICARD



Mme DELPECH



M. LEMERRIER



Mme CHICOT

DEPARTS EN RETRAITE

Laurence STENGEL

La cloche a sonné aussi pour moi.....Début de carrière similaire à celui de Michelle pour le recrutement et le diplôme d'instituteur. S'en sont suivis de nombreux remplacements sur Le Havre, puis des postes à l'année fractionnés sur des mi-temps et des décharges de direction

■ Le Havre beaulieu, Fleurville, les Neiges

Puis enfin mes classes :

■ Ouverture CM1 école Maréchal Joffre

■ 5 années de CP aux Neiges

Puis début de ma carrière « campagnarde » à L'école de Gonneville la Mallet comme zilienne (remplaçante) de 1991 à 1994

C'est pendant cette période que j'ai connu l'école de Turretot où j'ai eu la chance d'être affectée à la rentrée 1994 et que je n'ai plus quittée depuis soit 26 ans.

J'ai aussi participé à la mise en place des activités périscolaires donc employée par la mairie durant 4 années.

Je resterai néanmoins au service de l'école en étant conseillère municipale à la commission scolaire.

Je remercie les personnes qui ont participé à l'hommage qui m'a été rendu, organisé par la mairie pour ce départ si particulier en raison de la COVID.



Michèle LAIR

C'est une page du grand livre de la vie qui se tourne pour moi aujourd'hui. Une page bien remplie d'une longue carrière débutée en 1981 avec le bac en poche. Et oui c'était un autre temps.

J'ai commencé comme suppléante éventuelle puis j'ai passé le concours de recrutement en interne (CREM). C'est à l'école maternelle que j'ai fait toute ma carrière (j'ai aussi connu l'inspection uniquement maternelle)

Je suis passée dans de nombreuses écoles maternelles pour faire les remplacements avant de poser mon cartable en 1990 à Henri Wallon au Mont Gaillard jusqu'en 2001. Cette année là, j'ai pris un congé de formation et je suis retournée pour 8 mois à la fac où j'ai étudié les sciences humaines et la sociologie. A la suite de cette formation j'ai quitté le Havre pour arrivée à l'école de Turretot en 2002 comme adjointe et après l'accident de Brigitte en novembre 2014 j'ai pris la direction de l'école.

LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LE PERSONNEL DES ÉCOLES

Pour l'année scolaire 2019-2020, près de 14.000 repas ont été concoctés et servis, nettement en baisse au vu du confinement et de la reprise progressive de la vie scolaire.

■ Du 16 mars au 11 mai 2020 : période de confinement donc aucun repas servi.

■ Du 12 mai au 21 juin : mise en place de deux services « maternelles » et de deux services « primaires ».

■ A partir du 22 juin : retour de la majorité des cantiniers.

Tout ceci, bien évidemment, dans le respect des protocoles obligatoires (entrées et sorties différentes, fléchages, distanciation, désinfection entre chaque service...).

Nous remercions le personnel œuvrant et encadrant pour la restauration d'avoir su gérer au mieux cette crise sanitaire, à savoir :

Cendrine BALZAC, cuisinière en chef et **Cindy NICOLLE**, aide cuisinière.

Celles-ci nous concoctent sur place les repas. En effet, seules les denrées sont apportées par le prestataire. Nous avons dû changer le coupe légumes vétuste et investir dans une cellule de refroidissement devenue obligatoire.



Hélène DUMOUCHEL, Hélène CREVEL, Sabrina MARTIN, Laurine HEBERT, Katia MORIN et Nadège SAMSON, s'occupe de l'encadrement des enfants. Depuis début novembre 2020 une personne supplémentaire, Lucy

CHOISEUL accompagne les cantiniers portant ainsi le nombre d'adultes à 4 personnes pour les élèves d'élémentaire et à 3 personnes pour ceux de maternelle ; d'où une meilleure gestion des groupes.



Hélène CREVEL



Laurine HEBERT



Hélène DUMOUCHEL



Sabrina MARTIN

Pour la rentrée 2020-2021, une concertation a eu lieu entre le prestataire de service (Newrest Isidore), leur diététicienne Estelle NICOL, la Communauté Urbaine et la mairie de Turretot, afin d'améliorer l'équilibre journalier des repas, les grammages et d'augmenter les produits locaux voire bio, soucieux de réduire le gaspillage alimentaire.

Nous sommes passés à 4 composantes pour les menus en améliorant la qualité des produits, sans nuire à l'équilibre alimentaire de la journée.

De plus, nous renouvelons les pesées des déchets lors de la semaine du défi « assiettes vides » en partenariat avec REGAL NORMANDIE.

LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Pendant quinze ans, la mairie a confié la gestion de la garderie périscolaire au Centre de Loisirs Culturels de Turretot. Les membres du bureau du CLCT ont donné de leur temps pour gérer au mieux tant sur le plan financier qu'humain, résoudre chaque année les problèmes d'effectifs, le nombre d'animateurs et les obligations réglementaires. Merci plus particulièrement à Colette ANDRIENSSSEN, Françoise GRANCHER, Claire TACONNET et Véronique GUIHARD, avec qui la mairie a eu régulièrement contact pour assurer le bon fonctionnement de la garderie.

Cet été, le Conseil d'Administration du CLCT a validé l'arrêt de partenariat avec la mairie (complications réglementaires dues à la situation sanitaire actuelle). La gestion globale de la garderie a donc été reprise par la mairie à compter du 1^{er} septembre 2020. La secrétaire de mairie Delphine DESCHAMPS a coordonné les étapes de l'intégration de celle-ci dans le budget communal et en matière de ressources humaines ainsi que les démarches administratives y afférent notamment avec la Caisse d'Allocations familiales dans le cadre du Contrat Enfance. Les investissements nécessaires à la gestion (ordinateurs, logiciels) ont été achetés. Virginie TERRIER, agent d'accueil à la mairie, assurera le suivi de la régie en recettes.

Frédérique LOISEL reste directrice de la garderie, Maryline LARUE, responsable administrative, Laurine HEBERT et Ingrid MARAIS, animatrices. Elles seront épaulées par Nadège SAMSON et Lucy CHOISEUL. Les enfants sont accueillis le matin dans les locaux situés dans la cour de l'école « Les Vikings ». Le soir, les élèves de maternelles sont accueillis à la bibliothèque de l'école « Les Ecurieuls ».

La responsable administrative vous accueille dans les locaux de l'école primaire le mardi matin de 8h30 à 11h30, le vendredi de 14h à 18h ou par téléphone au 02 35 30 01 59. Les tarifs sont fixés selon le quotient familial :

Quotient	Matin	Après-midi	Arès-midi (allergie)
Inférieur à 600	2.50	4.00	3.30
Supérieur à 600	2.70	4.30	3.60

Horaires d'ouvertures : le matin : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h15 et l'après-midi : lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h30 et le vendredi de 16h30 à 18h.



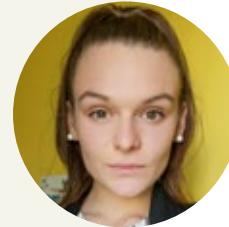
Frédérique LOISEL



Ingrid MARAIS



Laurine HEBERT



Lucy CHOISEUL



Maryline LARUE



Nadège SAMSON

Les ÉVÉNEMENTS

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ 2020

Monsieur Bernard HOUSSAYE, maire de Turretot, entouré de ses adjoints et des conseillers municipaux, a accueilli les turretotais le samedi 4 janvier à la salle polyvalente, ainsi que des élus locaux et les partenaires de la mairie.

150 personnes étaient présentes à cette cérémonie des vœux.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, M. HOUSSAYE s'est livré à une série de réflexions plutôt qu'un discours traditionnel. Il a tout d'abord retracé ses 37 années d'engagement à la mairie, d'abord pendant 18 ans comme premier adjoint du maire alors en place M.



Charles REVET, puis en qualité de maire de 2001 à 2020, avec toujours le même objectif commun « construire et élargir la commune ». Toutes ces années de vie publique lui ont apporté un épanouissement personnel et professionnel.

Puis, il a égrené différents faits marquants de ces années, à savoir la construction d'équipements fonctionnels : salle des fêtes, salle de réunion, salle polyvalente qui ont permis d'y développer de nombreuses manifestations telles la foire à l'artisanat orchestrée par le Comité des Fêtes pendant 25 ans et dont il remercie les organisateurs et les bénévoles. La soirée Jean-Jacques GOLMAN et les Chœurs de l'Armée Rouge : première étape de la « tournée de campagne » de l'artiste mais aussi des salons spécialisés comme les salons du livre, la Turretot Geek Convention, sans oublier les équipements sportifs : terrain de football, court de tennis, dojo entre autres.

Le maintien des salles reste une priorité communale mais demande également un effort de tous. Les nombreuses dégradations (effractions, saccages, tags...) dont elles font régulièrement l'objet nuisent à tous et le maire en appelle à la vigilance de chacun à ce propos. Cela participe au bien vivre à Turretot.

Les constructions immobilières ont été conçues de façon à offrir un équilibre entre logements sociaux et privés. Les prochaines évolutions du Plan Local d'urbanisme devraient s'inscrire dans cette même voie, vœu formulé depuis très longtemps. Les orientations de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole doivent se transformer en actes de travail. La prochaine équipe municipale devra veiller au rééquilibrage entre les compétences de la Communauté

Urbaine avec 275.000 habitants et la commune de Turretot de 1500 habitants. Les petites communes devront proposer des solutions novatrices, techniques, satisfaisantes et efficaces.

Monsieur le maire a également souligné la qualité de l'enseignement offert depuis 56 ans dans nos écoles et reconnue par les différents collèges environnants et en remercie pour cela les professeurs des écoles pour leur engagement.

La priorité essentielle pour Turretot reste la réponse médicale pour les habitants. Elle conditionne le maintien à domicile de nos anciens. Un projet de réalisation de cabinet pourrait-il être envisagé ? un rapprochement avec la Communauté Urbaine pourrait apporter un efficace soutien dans la démarche.

M. HOUSSAYE rappelle que 2020 sera l'année du choix et du vote des représentants de la commune pour 2020/2026.

Il conclue son discours en lisant le poème « changez le monde » de Grégoire BRAININ dit MOINEAU (poème paru dans le bulletin communal 2019) et de souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2020.

LE CONFINEMENT ET LES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

Le confinement et les mesures sanitaires en vigueur n'ont pas permis de réaliser les manifestations habituellement prévues par la municipalité.

Ainsi, la traditionnelle course cycliste « grand prix de Turretot » du 1^{er} mai n'a pu avoir lieu.

Idem pour la marche communale et le téléthon-frites.

La remise des médailles du travail est reportée à une date ultérieure

LES COMMEMORATIONS



Le 8 mai,

Pour cause de confinement total, la commémoration du 8 mai 45 s'est déroulée en présence de M. Bernard HOUSAYE maire et de M. Jean-Paul DELALANDRE président des Anciens Combattants, avec dépôt de gerbe au monument aux morts.

Le 11 novembre,

Le confinement limite à 6 personnes cette cérémonie du souvenir. C'est en présence de Mme Thérèse BARIL, maire que M. Jean-Paul DELALANDRE, président des Anciens Combattants nous convie à la cérémonie du 102^{ème} anniversaire de l'armistice du 11.11.18. Après le dépôt de la gerbe, il rappelle qu'il y a un siècle, le 11 novembre 1920, le peuple français accompagnait sous les voûtes de l'Arc de Triomphe le cercueil d'un soldat, de Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin des Dames, de Lorraine, de la Meuse...un parmi des milliers et qui est devenu le Soldat inconnu. Depuis 1923, la flamme du Souvenir veille nuit et jour sur la tombe, sa sépulture est devenue un lieu de recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Huit millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint indemne : des centaines de milliers blessés, 1 400 000 tués.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnèrent leur vie pour la France.

Au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.

Ne les oublions pas.

100 ANS DU MONUMENT AUX MORTS



Le 18 juillet à 11 h, une cérémonie était organisée par M. Jean-Paul DELALANDRE, Président des Anciens Combattants et la municipalité pour commémorer les 100 ans du Monument aux Morts. C'est en présence de Mme le maire Thérèse BARIL, de M. HOUSSAYE, M REVET étant excusé que M. DELALANDRE retraça l'histoire de sa construction. Après l'Armistice de 1918, il fut décidé que chaque ville et village de France devait ériger un monument à la gloire des soldats morts pour la France. A Turretot il fut inauguré le 18 juillet 1920 par M. Eugène HARDY maire de la commune.

En 2009, la place et le monument furent restaurés, ce qui permit de mettre en valeur l'ouvrage et la place fut baptisée « Place du Souvenir Français ».

Après ce rappel historique, Mme BARIL remercia M. DELALANDRE de cette initiative, rappelant que la cérémonie habituelle de commémoration du 8 mai a eu lieu en comité restreint dans le contexte sanitaire en vigueur (confinement). Elle rappela également que si nous sommes libres aujourd'hui nous le devons à tous ces soldats qui ont sacrifié leurs vies et l'importance du devoir de mémoire surtout pour les jeunes.

Après avoir chanté la Marseillaise, les turretotais furent conviés à partager le verre de l'amitié.

SPECTACLE DU 26 AOÛT 2020

La Communauté Urbaine Le HAVRE Seine Métropole dans le cadre de la saison culturelle 2020 « La Métropole en scène » proposait aux habitants, notamment ceux des communes rurales (moins de 2000ha) différents spectacles pour offrir au public des moments d'évasion et de divertissement pendant l'été.



Le 26 août, à la salle polyvalente la compagnie Magik Fabrik est venue présenter son spectacle de clowns « Incognito ». De nombreux turretotais avaient répondu à cette invitation. Incognito, ce sont deux clowns déjantés, sales et imbéciles qui regardent passer le monde avec les yeux de traviole. Ils s'amuse avec quelques vieilles boîtes, des bouts de ficelles et surtout avec les enfants présents dans la salle. Pendant une heure, les spectateurs ont beaucoup ri, les enfants se sont « pris au jeu » et ont participé nombreux aux différentes sollicitations des clowns. Les deux artistes qui n'ont échangé aucun mot pendant le show nous ont offert un spectacle de qualité.

MATINÉE DES ASSOCIATIONS



La première matinée des associations a eu lieu le samedi 5 septembre dans la salle polyvalente, de 9h30 à 13h.

Cette demi-journée avait pour but de faire découvrir des

sports (judo, foot, karaté, danse à deux, tennis..) ou des activités culturelles (guitare, poterie, relaxation...) avec possibilité d'inscription sur place.

Une dizaine d'associations était présente. Le café et les chouquettes accueillent les turretotais venus nombreux.

Cette première matinée a été un succès, les différentes associations ainsi que le public ont apprécié ce moment de convivialité. Rendez-vous sera pris pour 2021.

LES BEAUX JARDINS

La remise des prix des Beaux Jardins s'est déroulée le SAMEDI 17 OCTOBRE à la mairie.

En juillet, Le jury composé de quatre personnes a sillonné le village pendant trois demi-journées notant les jardins visibles de la rue. 27 jardins, fleuris ou minéraux, ont ainsi été sélectionnés pour la qualité du fleurissement, l'entretien et la diversité des plantations ou l'agencement d'un jardin minéral.



Habituellement la cérémonie se déroule à la salle des fêtes, suivie du verre de l'amitié. C'est un moment convivial qui permet les échanges sur les différentes pratiques de jardinage, des conseils de plantation et les turretotais apprécient ce moment.

Malheureusement, un invité indésirable appelé COVID 19 est venu interdire cette manifestation. C'est donc à la mairie que chacun est venu chercher son lot. 27 jardins, fleuris ou minéraux, ont ainsi été récompensés

■ **1^{ère} catégorie** un oranger du Mexique

■ **2^{ème} catégorie** un céanothe.

■ **3^{ème} catégorie** un loropetalum.

Les heureux récipiendaires ont apprécié leurs lots.

Nous remercions Michaël LESUEUR et son équipe pour le fleurissement et l'entretien de la commune et, comme les années précédentes, nous encourageons chacun, dans la mesure du possible, à désherber son trottoir afin de préserver le cadre de vie de notre village.

OCTOBRE ROSE

Samedi 10 octobre, le rendez-vous était donné à 8h30 à la mairie pour les inscriptions à la marche organisée par la municipalité dans le cadre d'octobre Rose.

A 9h, trente-huit personnes, élus et turretotais, partaient par groupe de 10, bien espacés les uns des autres, pour un parcours de 8km dans le village. Le port du masque était obligatoire et un ruban rose symbole de la manifestation était distribué à chacun. Quelques compagnons à 4 pattes accompagnaient leurs maîtres pour cette belle promenade sous le soleil.

Belle participation, hommes comme femmes, pour cette cause. Un grand merci à tous les participants. Les dons ont rapporté 300 euros reversés directement à l'hôpital Becquerel de ROUEN.



TELETHON

L'année dernière, Turretot était le village départ du Téléthon Pointe de Caux. Des animations avaient été mises en place dès le vendredi 18h dans la salle polyvalente suivies le lendemain par le Téléthon-frites et diverses manifestations sportives organisées par les associations. Un très grand merci à toutes les associations (AVET, AAT, FOOT, TENNIS, JUDO, TIR A L'ARC, PETANQUE, DANSE EN LIGNE, DANSE A DEUX, CLCT) qui y ont participé ainsi qu'à leurs bénévoles pour leur engagement à cette cause.



Le téléthon 2019 a rapporté la somme de 2786,98€.

Le premier prix de la tombola, un voyage en montgolfière, a été gagné par une turretotaise.

Pour 2020, le confinement instauré n'a pas permis de faire le traditionnel « téléthon-frites » et son jambon à l'os/frites, la vente de plats à emporter ne peut se faire actuellement mais pourra peut-être se réaliser ultérieurement, la vente de billets de tombola qu'en a elle est annulée.

Comme chaque année, Madame DENIS confectionne des sujets, cette année des St Bernard sont à votre disposition sur commande auprès de l'accueil de la mairie au tarif minimum de 5 euros.

Il reste à tous la possibilité de faire un don à l'AFM TELETHON.



ASSOCIATIONS

turretotaises

ANIM 76



ASSOCIATION DES AMIS DE TURRETOT

« CLUB DES AINÉS DE LA COMMUNE »

Cette année 2020 restera dans la mémoire de tous, le confinement, le port du masque obligatoire, la distanciation sociale, toutes ces contraintes auront eu une incidence sur le fonctionnement de notre club.

Le but de notre association étant de créer du lien et de permettre aux plus isolés d'entre nous de se retrouver, nos rendez-vous étant pour certain le seul moment de pouvoir partager et d'échanger quelques conversations toutes aussi diverses les unes que les autres, un bon repas, une sortie...

Le Coronavirus aura balayé toutes nos petites habitudes, heureusement que nos commerçants ont été à la hauteur en prenant les commandes de nos anciens les moins valides et en effectuant les livraisons à domicile, personne n'a manqué de pain. Je profite de ce bulletin pour les remercier au nom de tous les adhérents. Et puis il y a eu les coups de fil des uns et des autres, pour prendre des nouvelles, se proposer pour apporter des provisions, bravo à toutes et tous pour cette entraide.

Quoique très perturbée, cette année nous aura permis malgré tout quelques rencontres qui ont été les bienvenues, comme : Un mardi après-midi sur deux, nous nous sommes retrouvés à la salle des réunions près de la polyvalente, où chacun aura pu pratiquer l'activité de son choix, marche, jeux de cartes, Rummikub, scrabble.... Jusqu'à la mi-mars, date du confinement et ont repris début septembre.

Et tout au long de l'année 2020 :

- **18 janvier** : Nous avons partagé la galette des rois, suivis de notre assemblée générale ordinaire.
- **10 février** : Notre association organisait pour la seconde fois une étape de la sélection de la Coinchée d'Or en

collaboration avec Génération Mouvements Les Aînés Ruraux de Seine Maritime.

- Ce fut un succès et nous avons décidé de renouveler l'opération le lundi 15 février 2021, ouvert à tous.
- **14 février** : Direction l'école, chaque année les mamans parents d'élèves de l'école maternelle des Écureuils, font appeler à nos mamies et papys de l'association pour réaliser avec les enfants de la pâte à crêpes. Moment intergénérationnel qui profite avec plaisir aux petits écoliers et aux grands parents que nous sommes.
- **21 Juillet** : Notre première sortie après une longue période d'absence, nous sommes allés partager un repas moules frites à La Frite d'Or à Saint Jouin, nous étions moins nombreux que les années précédentes mais ce groupe de 25 personnes a passé un bon moment.
- **10 Septembre** : Escapade d'une journée en direction de Pont de L'Arche et du Val de Reuil. Nous étions 42 personnes pour partager cette sympathique journée dont le but était de visiter la fabrique des chaussures MARCO, de la chocolaterie AUZOU et d'une ferme fruitière, entrecoupé à la mi-journée d'un excellent repas à Incarville.

Et voilà, notre année 2020 de vie associative s'est arrêtée là, en raison des diverses réglementations sanitaires nous avons dû annuler nos deux repas annuels de printemps et de Noël, le vide-greniers, le repas harengs grillés / loto et deux sorties qui ont été déprogrammées.

Notre vœux le plus cher et celui de tous bien sûr, est de retrouver en 2021 toutes nos habitudes et notre liberté qui n'en doutons pas seront les bienvenues, mais tout dépendra du virus !



Si vous êtes retraité, préretraité ou conjoint (e) de retraité (e) et que vous souhaitez rejoindre notre association, rien de plus facile, contactez moi par courriel à l'adresse suivante ledonjf@orange.fr, par téléphone au 06 15 57 17 53.

L'adhésion à l'association permet d'obtenir de nombreux avantages, sur les sorties, sur vos voyages et une réduction non négligeable est accordée pour la Présence Verte (téléassistance à la personne).

Remerciements : La vente des calendriers de l'association s'est faite différemment cette année pour des raisons sanitaires et de confinement, nous n'avons pas pu faire de porte à porte. Nous avons laissé en dépôt chez les commerçants des calendriers et je profite de cet article pour les remercier, un bon nombre de Turretotais en a acheté malgré ce changement d'habitude.

Tous les membres de l'association vous remercient pour votre générosité, contribuant ainsi au bon fonctionnement du club des aînés de la commune.

Nous adressons aux Turretotaises et Turretotais nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Président du club des aînés

« Association des Amis de Turretot ».

Jean-François LEDON

ATHLÉTIC CAUX FOOTBALL

DES MOMENTS DIFFICILES...

Une neuvième année d'existence rendue compliquée par le contexte sanitaire qui a obligé un arrêt prématuré de toutes les compétitions en figeant toutes les positions avec plus ou moins de bonheur. Cette demi-saison nous a permis aussi de nous rendre compte qu'un rapprochement, voir une fusion, avec un club ami, en l'occurrence US Cap de Caux, ne pouvait se faire facilement et que beaucoup de données rentraient en compte dans un vaste projet comme celui-ci.



Tout d'abord, un petit retour sur la demi-saison qui vient de s'écouler. Les finances de notre association restent, comme depuis la création, dans le vert et cela malgré l'annulation de diverses animations qui amène une manne financière importante. La subvention du département continue sa légère baisse et celle des trois communes composants l'association restent stable... Malgré le contexte, notre association a continué d'investir dans la formation afin de toujours mieux se structurer. Une des seules réunions festives qui a survécu cette dernière saison reste le Noël de l'école de foot qui, comme à son habitude, a ravi les petits pour les chocolats et les plus grands pour le verre de l'amitié.

Le nombre de nos sociétaires reste stable ce qui nous permet d'avoir des licenciés dans toutes les catégories.

Nos bénévoles, ainsi que le contrat civique, restent toujours volontaires et ont permis d'encadrer les équipes avec bonne humeur, fair-play et respect.

Coté sportif, il est difficile de faire un bilan tant l'arrêt prématuré n'a pas permis de savoir ce que nos équipes auraient pu faire... Il est à noter qu'aucune de nos équipes n'a été pénalisée d'une descente mais on aurait pu espérer mieux pour l'équipe fanion et voir un beau parcours de nos équipes de jeunes dans les diverses coupes car elles étaient encore en course.

La nouvelle saison qui a débuté reste pleine d'incertitude par rapport à la crise sanitaire qui persiste. Notre club se donne les moyens de continuer son activité en appliquant des protocoles stricts vis-à-vis de la pandémie. Le groupement, créé avec Us Cap de Caux, entre dans sa troisième saison d'existence et se compose des équipes féminines et masculines allant des U18 au U13. Nous avons décidé d'en retirer les U11 suite à des retours des jeunes, mais surtout des parents, qui trouvaient un groupe trop conséquent perdant ainsi l'esprit familiale.

L'équipe séniors féminines à 8, en entente, continue pour une deuxième saison. Il serait de bon ton d'étoffer son effectif car celui-ci est un peu limité en nombre.

Toutes ces équipes seront encadrées par des personnes diplômées respectant ainsi la volonté des deux clubs de vouloir proposer une pratique de qualité.



Les U7 et U9, non concernées par le groupement, continuent de bien fonctionner avec encore pour cette année des limites atteintes en capacité. Coté séniors et vétérans, le but sera de bien figurer dans les championnats respectifs en espérant, pourquoi pas, plusieurs montées en divisions supérieures.

Notre budget amputé de rentrées financières suite à diverses annulations pour cause de pandémie sera encore plus serré que les années précédentes malgré une aide financière de la Fédé et du DFSM qui nous permet de voir l'avenir proche sous un jour meilleur. Nous espérons vivement pouvoir organiser notre vide grenier car dans ce contexte, celui-ci devient incontournable. Malgré tout, notre objectif restera le même : Former des dirigeants, continuer d'essayer de faire plaisir à nos jeunes et s'ouvrir à de nouvelles pratiques comme le Walking football entre autres.

L'Athlétic Caux FC, son CA ainsi que tous les membres du club vous souhaitent une très belle année 2021 et espèrent vous retrouver bientôt nombreux autour des terrains pour venir encourager nos différentes équipes...

AVET

L'ASSO DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES LES VIKINGS ET LES ECUREUILS DE TURRETOT

L'Association AVET regroupe les représentants des parents d'élèves ainsi que les parents des élèves des deux écoles de Turretot. Elle a pour but de mettre en place des événements pour aider au financement des projets des enseignants tout en développant le lien entre les parents et les différents intervenants de l'école.



L'année écoulée a été fortement perturbée par la crise sanitaire. Les sorties scolaires ont dû être annulées, mais nous continuons malgré tout nos différentes actions, qui ont pour but de participer au financement de ces sorties, ainsi qu'à l'achat de matériel pédagogique quand cela est nécessaire.

L'AVET a participé pour la première fois à l'opération Téléthon, organisée par la Mairie en décembre dernier en tenant le stand crêpes, dans la joie et la bonne humeur grâce à ses bénévoles.

Nous avons proposé tout au long de l'année des ventes de madeleines Bijou, pour le plus grand plaisir des gourmands petits et grands. Celles-ci reviendront au cours de cette nouvelle année.

Les ventes de « gâteaux maison » du vendredi ont rencontré un grand succès l'an dernier, mais sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Quant à nos ventes de fin d'année, à savoir les chocolats (Jeff de Bruges et Réauté) et les sapins de Noël, elles deviennent des rendez-vous incontournables de la vie de l'association et de l'école.

Toujours à votre écoute

Nous restons à votre disposition pour toute remarque sur le fonctionnement de l'école dans son ensemble : lien avec les enseignants, la garderie, la cantine. N'hésitez pas à nous contacter par mail : avet76280@gmail.com.

Vous pouvez suivre toute l'actualité de l'association sur la page Facebook « Association des Parents d'Elèves AVET »

CLCT

LE CENTRE DE LOISIRS CULTURELS DE TURRETOT

Les activités de l'association ont été, cette année encore, l'occasion pour les adhérents de vivre de belles rencontres et de s'épanouir dans le sport, la détente et la culture.

Le début d'année fut riche en rencontres sportives ou culturelles, à travers les



nombreuses activités proposées par le CLCT aux enfants, aux ados et aux adultes : l'Eveil au sport, la Gymnastique, la GRS, la Gym Pilâtes, la Danse en ligne, le Badminton, le Tir à l'arc ou encore l'Informatique, la Guitare, la Poterie, la Peinture mais aussi le Yoga/Relaxation ont généré 418 inscriptions permettant la découverte et l'exercice de ces disciplines variées. Les activités gratuites comme le scrabble, la couture, les loisirs créatifs, la cuisine, la ludothèque et la bibliothèque complètent la panoplie d'activités proposées par l'association.

Nous avons eu le temps de vivre, après notre traditionnelle « galette des rois » du 17 janvier, des après-midi conviviaux et familiaux : en février d'abord, un concert du « duo Chabada » avec Cathou et André qui, en interprétant avec brio des chansons françaises, ont réuni une bonne cinquantaine de personnes ; puis ce fut la magie le 8 mars avec Alexis Maximilio qui a su émerveiller les 120 personnes venues participer à ce moment familial.

C'est donc avec beaucoup de regrets que tout s'est arrêté mi-mars, mesures sanitaires obligent. Malgré tout, certaines activités ont perduré, en « distanciel » grâce à l'investissement des professeurs de guitare et de relaxation/ yoga pour la satisfaction des adhérents.

Les familles ont cependant répondu présentes aux inscriptions de septembre, heureuses d'envisager à nouveau, des moments de détente, de rencontres, de découverte. De nouvelles activités comme le ukulélé, la magie... sont venues compléter le panel.

Durant le dernier trimestre plusieurs animations ponctuelles ont rassemblé d'une part des amateurs de potager qui, pendant trois séances, ont affiné leurs connaissances sur la culture des légumes avec Sophie, professionnelle en horticulture et d'autre part les plus sportifs qui, eux, ont appris avec la Team Dingo, à vivre une initiation à la Course d'Orientation, grâce à des exercices ludiques et familiaux. Ces expériences réussies seront sans doute renouvelées en 2021.

Les bibliothèque et ludothèque ont réouvert depuis septembre dans des conditions un peu compliquées, en raison de la limitation du nombre de personnes dans la salle. La diversité des ouvrages et des jeux est néanmoins un atout pour inviter largement, (sans adhésion pour la bibliothèque) les jeunes et les adultes.

La gestion de l'accueil périscolaire devenant trop lourde pour les bénévoles de l'association, il a été convenu en accord avec la municipalité que cette dernière prendrait en charge ce service dès la rentrée de septembre.

L'Assemblée Générale a été reportée au 9 octobre afin de dresser les bilans moral et financier et d'élire le Conseil d'Administration.

Nous espérons tous que la situation sanitaire permettra de maintenir les projets en 2021 notamment l'organisation de dimanches festifs pour les familles.

Le Conseil d'Administration aura à cœur d'intensifier ses contacts avec les autres associations, le Havre Seine Métropole en demandant son aide et son appui pour élargir nos contacts et étoffer nos connaissances, de maintenir l'apport précieux des instances institutionnelles (CAF, Mairie, Médiathèque De Seine Maritime etc).

Aide individuelle aux démarches administratives informatiques

Le CLCT vous propose une aide individuelle aux démarches administratives informatiques. Ce service gratuit et confidentiel sera assuré par Anthony BENARD, intervenant extérieur, sur RDV au 02 35 20 39 46.

Bibliothèque « Les Mots passants »

■ Le Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Horaires d'accueil du Secrétariat

■ Lundi : 14h à 16h

■ Mardi : 16h à 18h

■ Mercredi : 10h à 12h et 14h à 17h

■ Jeudi : 9h à 12h

Coordonnées

CLCT

10, place des loisirs

76280 Turretot

Tél : 02 35 20 39 46

Courriel : clcturretot@orange.fr

Site internet www.clct-turretot.fr

Facebook : Clcturretot Clct

ANCIENS COMBATTANTS

100 ANS DU MONUMENT AUX MORTS



Le 18 juillet 2020, à la demande de M. DELALANDRE, Président des Anciens Combattants, une cérémonie de commémoration a eu lieu place du Souvenir Français avec les élus et les turretotais.

Il y a exactement 100 ans, le 18 juillet 1920 était inauguré le Monument aux Morts par Monsieur Eugène HARDY, maire de Turretot.

C'est après l'Armistice de 1918 qu'il fut décidé de rendre hommage à tous les soldats morts pour la France. La guerre 1914-1918 mettra toutes les familles françaises dans le deuil : 1 400 000 soldats morts, 3 000 000 de blessés. Tous les hommes valides entre 18 ans et 35 ans furent réquisitionnés pour aller à la guerre appelée « guerre des tranchées » car les combats qui ont eu lieu sur le sol français ont engendrés des villages rasés, des familles endeuillées, des enfants orphelins. Les villes et villages de France érigèrent des monuments à la gloire de tous ceux qui avaient donné leur vie pour la patrie. On peut y voir que la liste des morts est beaucoup plus longue pour 14-18 que pour les autres conflits. Il y a 100, à la place du monument actuel, ce n'était que des champs : il n'y avait pas de maison, le groupe scolaire n'existait pas, l'école maternelle non plus. La mairie et l'école se situaient au niveau de l'ancien village rue de la Forge et la commune ne disposait pas de terrain disponible pour ériger un monument. Il a fallu chercher et l'idée fut retenue de regrouper l'église, le cimetière et le monument.

M. HARDY, maire à cette époque, a donné gracieusement à la commune une parcelle à la seule condition qu'y soit érigé le Monument aux Morts et qu'une bande de terrain soit réservée le cas échéant pour des soldats morts pour la France : deux soldats de la seconde guerre mondiale y sont inhumés.

La place et le monument aux morts furent restaurés en 2009 et la place fut baptisée « place du souvenir français ».

M. Jean-Paul DELALANDRE a été décoré de la médaille militaire au titre de combattant pendant la guerre d'Algérie (J.O du 31.10.2020).

COMITÉ DES FÊTES



DECEMBRE 2019 – Noël à l'école maternelle « Les Ecureuils »

Comme les autres années : spectacle à la salle des fêtes intitulé « Noël de Saperlipopette » avec une participation financière du Comité des Fêtes et distribution de friandises aux enfants par le Père Noël.

FEVRIER 2020 –Vide grenier

Notre manifestation a encore rencontré un très grand succès, environ 1100 visiteurs pour 70 exposants. Notre buvette a bien travaillé grâce à nos charmants membres féminins. Merci à eux.

Vu la conjoncture actuelle, nous espérons vous retrouver nombreux de 7 février 2021...

JUIN 2020- Fête de la musique et feu d'artifice

Annulés à cause du confinement COVID- nous espérons vous revoir au mois de juin 2021.

ASSEMBLEE GENERALE 2020

Je tiens tout d'abord à rendre hommage à notre cher trésorier et ami André MONS qui nous a quitté au mois de juin 2020, pour ses années de collaboration et de dévouement au sein du Comité des Fêtes.

Notre assemblée générale qui devait avoir lieu au mois de novembre 2020 a été annulée et reportée à une date ultérieure à cause du confinement.

Voici le bureau actuel :

- Présidente d'honneur Thérèse BARIL maire de Turretot
- Président : Jean-Luc ACHENNE
- Vice-président : M. Ludovic BRULIN
- Trésorière : Mme Jocelyne MONS
- Secrétaire : Mme Charline HUE
- Secrétaire adjointe : Mme Isabelle LASNIER
- Intendante : Mme Vanessa TRAMOUILLE
- Nous avons 4 nouveaux membres : Mrs Nicolas DUMINY, Alain BALZAC, Claude BALCOU, David OLINGUE.

Chers turretotaises et turretotais, en cette année très délicate, les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent quand même une très bonne année 2021.

Prenez soins de vous et de tous vos proches, respecter les gestes barrières.

Pour le Conseil d'Administration, le Président M. Jean-Luc ACHENNE.

DANSE À DEUX

Danse à Deux Alexandra & Tristan vous propose pour cette nouvelle saison différents cours : danses de société, danse sportive, danses latines et standard, latine jazz (danse individuelle).



Vous pourrez apprendre de nombreuses danses : rock, chacha, rumba, bachata, salsa, samba, paso doble, valse, quick step, tango, latine jazz.

Cette année, deux nouveautés sont proposées par l'Association : Kizomba (en couple) et danses en ligne (en individuel).

Les cours sont dispensés pour enfants, ados et adultes, dans le respect des consignes sanitaires liées au coronavirus, préconisées à la fois par la Fédération Française de Danse et par la Mairie qui met ses salles à disposition de l'Association.

Vous serez dans une ambiance détendue et conviviale, n'hésitez donc pas à nous rejoindre ! Pour tous renseignements, 06 87 42 30 77.

FUNAKOSHI KARATE CLUB

Le Funakoshi Karaté Club a ouvert ses portes en 2005 sur le secteur de TURRETOT. Dès son ouverture, il a rencontré un vif succès auprès des habitants du secteur mais aussi des autres communes avoisinantes.

Depuis sa création il a formé plus de 20 personnes à la ceinture noire et aux grades supérieurs.

Le F.K.C propose à toute personne désireuse de pratiquer une activité physique dans une bonne convivialité 3 disciplines distinctes :

- LE KARATE
- LE BODY COMBAT
- LE KRAV MAGA

Les cours sont assurés par des professeurs diplômés et hauts gradés (7^{ème} dan, 5^{ème} dan et 3^{ème} dan), et ce toute la semaine selon l'activité choisie dès l'âge de 4 ans pour le baby karaté jusqu'à sénior.



Cours d'essai possible quelle que soit l'activité choisie et cours à distance possible en raison des mesures sanitaires du moment.

Pour tout renseignement contactez le 06 62 05 58 79.

JUDO CLUB TURRETOT

Du changement au Judo Club

Comme pour tous, la saison écoulée a été compliquée et coupée net dans son élan pour cause de crise sanitaire.

C'était encore bien parti après de nombreuses qualifications et médailles, le club ayant obtenu sa première médaille européenne (argent) avec James Leclerc en Grèce au championnat d'Europe de Jujitsu/Ne-waza (judo au sol).

Le magnifique dojo communal recevait l'ancien international Dimitri Dragin (2^{ème} aux jeux olympiques de Pékin) et nouveau coach d'Eloïse Picard à Maison-Alfort.

Les cours de judo-éveil judo-jujitsu se déroulent 1 sente des roseaux les mardis (17h00-21h00), mercredis (14h00-20h30) et vendredis (17h00-21h00). Les inscriptions sont effectuées à longueur d'année, même pendant les

vacances scolaires puisque des stages multi-activités sont proposés. Le club organise aussi les stages Dojo Maritime (regroupement inter-communal), des inter-clubs avec arbitrage départemental, des stages départementaux et régionaux, sans oublier le tournoi annuel par équipes de clubs.



Annoncé la saison dernière, Véronique Lenourry, après 10 ans à la tête du club, a passé le relais à Sandrine Picard et Karine Vaumartin pour une co-présidence. Avec de nouveaux venus (Virginie Boquet et David), souhaitons bon vent à la nouvelle équipe qui vous accueillera toujours avec autant de dynamisme et de sourire.

Pour nous contacter :

- 02 35 13 92 54
- judo-club-club-turretot@orange.fr
- ou sur notre page Facebook

N'hésitez pas à venir nous voir, deux cours d'essai vous sont offerts tout au long de l'année quelle que soit la discipline.

LE RÊVE DE CATHOU

Une année très bien commencée mais vite stoppée par la Covid 19

Animation en Ehpad /anniversaire privé /Animation de quartier / de comité d'anciens / Repas comité des fêtes / plus rien



Mais malgré cela, tous les dimanches matin et fériés à partir de 11h00, Cathou a chanté depuis son jardin pour animer le quartier durant le confinement ce qui a redonné le moral à de nombreux voisins.

Dans les rues plus lointaines, où l'on entendait Cathou chanter et en retour nous avons eu des témoignages de remerciements. Même les gendarmes nous ont félicités en passant et toujours en respectant les gestes barrières.

Depuis nous avons repris doucement en extérieur dans les Résidences et EPHAD.

Nous restons toujours disponibles et avec joie nous serons heureux de rendre la vie pour tous et toutes un peu meilleure.

LES COLOMBINES

Majorettes de TURRETOT

Les majorettes twirling est un sport qui associe la manipulation du bâton mouvements de gymnastique, techniques de jonglage, de danse et de pompons... Si tu aimes les paillettes, les costumes, les chorégraphies, rejoins-nous chez les Colombines à partir de 5 ans et adultes.

- Ouvert à tous
- Entraînements le mardi de 17h15 à 18h45 et le samedi de 18h à 20h à la salle polyvalente de Turretot.
- Informations au 06 19 87 65 47



MAM'S LA GRENOUILLE

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES MAM'S LA GRENOUILLE ouverte depuis le 30 septembre 2013 compte à ce jour un effectif de 12 enfants accueillis simultanément dans des locaux sécurisés et adaptés aux tous petits entourés par 3 assistantes maternelles agréées.

Des places sont volontairement réservées aux périscolaires les mercredi et vacances scolaires ainsi qu'aux demandes de parents souhaitant nous confier leurs enfants pour un accueil occasionnel ou bien tout simplement une sociabilisation avant l'entrée à l'école.

Ce mode de garde complémentaire à celui d'une assistante maternelle agréée à domicile nous oblige à respecter un accueil de 4 agréments chacune par journées d'accueil.



La superficie de nos locaux d'environ 145 m² nous permet de faire évoluer les enfants en toute sécurité. Nous possédons 3 chambres ou chaque enfant à son propre lit, 1 pièce de vie de 45 m², 1 pièce de change avec toilettes adaptés et 3 plans de travail à l'usage ainsi qu'une cuisine ouverte sur la pièce de vie et une pièce permettant aux plus grands de pouvoir s'isoler avec leur assistante maternelle pour les travaux manuels ou divers jeux nécessitant un peu plus de calme pour évoluer.

Notre effectif est au complet à ce jour mais il restera quelques places à pourvoir pour la rentrée de septembre 2021. N'hésitez pas à nous contacter pour différentes informations sur notre mode de fonctionnement. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir 11 place des loisirs à Turretot.

ISABELLE, STEPHANIE et ISABELLE

Tél. : 02 35 30 76 71 – Email : mamslagrenouille@orange.fr

ou bien sur notre page FACEBOOK MAM'S LA GRENOUILLE

PÉTANQUE CLUB DE TURRETOT

Affilié à la FFPJP, le club compte à ce jour, une cinquantaine d'adhérents.

En dehors des concours officiels organisés par nos instances et les clubs affiliés, le club est ouvert tous les samedis de l'année à partir de 14 heures. Les concours se font en mêlées tournantes où 1/3 des présents est récompensé (bons d'achat), réservés bien sûr aux adhérents. Du 1^{er} juillet au 31 août, ces concours sont ouverts à tous en doublettes formées.



Nous organisons avec deux autres clubs amis un challenge (Cantipou et Saint Pierre en Port) pour trois dimanches d'amitié et de convivialité.

Une fois par mois, nous organisons en semaine un concours vétérans qui regroupe tous les clubs du secteur havrais où plus d'une centaine de personnes est présente.

La qualité de notre accueil et la qualité de nos terrains sont appréciés de tous les joueurs.

Turretotais et turretotaises, si la pétanque de loisir ou de compétition vous tente, le samedi après midi, vous êtes les bienvenus de 13 à plus !!! que vous soyez homme ou femme.

Information sur la vie du club sur notre site :

<http://www.bloguepetanque.com/turretotpetanque>

Contact :

M. BACHELET Patrick

Tél. : 07 50 37 66 94 - Mail : sgb-76@hotmail.fr

M. MARCAGGI Jean-Joseph

29, le Pré de la forge 76280 CRIQUETOT L'ESNEVAL

Tél. : 06 13 70 39 36

SPORTING CLUB TURRETOT

Bonjours à toutes & tous, tout d'abord, je souhaite remercier la municipalité qui nous a fait toute confiance lors de la réouverture suite au premier confinement (sous-réserve des règles sanitaires imposées par notre fédération), ainsi que pour la réfection des luminaires.



Nous avons également eu le plaisir de participer à la journée associative. Celle-ci fut une réussite compte tenu du « climat ».

De nouveaux membres sont venus se greffer à notre noyau d'irréductibles.

Toutes nos équipes ont ainsi pu repartir en championnat sereinement.

Le club organise des événements toute la saison. Ainsi, loisirs et compétiteurs se retrouvent régulièrement autour d'un tournoi mensuel amical.

Vous l'avez compris, au SCTurretot l'ambiance est au rendez-vous, que vous ayez 7 ou 82 ans (pour notre doyen). Nous vous attendons donc début décembre si vous souhaitez découvrir notre sport (pour les retardataires)

Pour tous renseignements : Suite au décès du président M. Arnaud DUVILLIE, le nouveau correspondant est M. François LIMARE 06 63 70 54 52.

TENNIS CLUB

Nous pourrions démarrer ce mot par des plaintes, des désolations, des craintes après une année 2020 marquée par une situation sanitaire et sociale exceptionnelle.

Pourtant nous allons faire tout l'inverse, en effet, ce sont dans ces moments difficiles que, les grandes équipes, les grandes femmes, les grands hommes de ce monde se révèlent. Nous pouvons alors nous targuer d'avoir la chance à Turretot d'avoir un grand club. Non pas par la taille mais par la qualité, la motivation, la compréhension de ses adhérents et de ses proches.

C'est pourquoi 2020 a été, cette année encore un grand cru Turretotais.



- Le cru de la première saison dans ce nouveau club house flambant neuf inauguré quelques temps avant le premier confinement que nous avons vécu, une énorme fierté de profiter de ce lieu fruit du travail des bénévoles ! Encore un grand merci à la municipalité pour son soutien notamment par l'intermédiaire de Jean François Ledon qui a porté ce projet avec succès.
- Le cru de la première saison du TCT dans l'élite du Tennis Normand, une première année d'apprentissage du Haut niveau pour les Turretotais après 2 montées successives qui se solde par un bilan très positif dans l'attitude, dans le niveau de jeu et surtout dans la qualité des rencontres présentées au public Turretotais (exceptionnel quand les clubs adverses nous rappellent qu'ils ont presque autant d'adhérents que d'habitants à Turretot)
- Le cru du retour vers la croissance du nombre d'adhérents malgré la conjoncture actuelle dans le sport français
- Le cru le plus solidaire aussi, organisation des Balles Roses dans la lutte contre le cancer, le soutien des adhérents au club avec le décalage des cours et entraînements suite au premier confinement



- Le cru le plus digital, avec les premières réunions Skype pour le bureau, la création d'un Instagram « Tennis Club de Turretot », les articles facebook de débrief des rencontres
- En bref un cru dans l'air du temps, fidèle à ses racines mais qui regarde toujours vers l'avenir.

Nous espérons donc en Janvier prochain vous raconter encore tous les exploits Turretotais avec autant d'enthousiasme et de passion, d'ici là, nous vous souhaitons un cru 2021 le plus proche possible de vos attentes et vous présentons nos vœux de santé, de bonheur et de réussite.



PS. N'hésitez pas à suivre nos aventures au quotidien sur les réseaux sociaux (Instagram / Facebook)

PS2. Plus on est de fou plus on rit (et plus on grandit) alors rejoignez notre grande famille si l'envie de venir faire un peu de sport dans une ambiance de folie vous titille.

Excellente Année 2021 à tous les Turretotais

Le Bureau du TCT

TIR À L'ARC

Section Tir à l'arc du CLCT



La section Tir à l'Arc du CLCT a toujours une équipe en compétition avec un plus cette année Alban Lemaitre jeunes benjamin qui finit à la treizième place en concours salle pour la Normandie

Les animations concours salle et en extérieur, Téléthon à Turretot et après arrêt des activités, confinement cause covid 19.

Reprise après le confinement uniquement pour l'équipe en compétition avec un protocole de gestes barrières



Nous avons fini l'année avec 36 archers.

Remerciements aussi aux sociétés. Sas Sautreuil / CTRL / M Gillot Larcher / SRIM / CEMA pour leurs générosité à l'adresse de notre section

Merci à Vincent pour son dévouement. Bonne participation de tous au inter clubs / téléthon et autres.

UN MOT, UNE PAGE

L'association Un mot Une page n'a pu, en raison de la pandémie due au coronavirus assurer l'ensemble de ses activités. Seule, une soirée rencontre en février a pu se faire, les autres animations (salon du livre, soirée-rencontres et salon fêtes des Mères) ont été annulées.

Soirée-rencontre avec un auteur

Le 11 février 2020, Catherine VARGUES est venue nous présenter son nouveau recueil de nouvelles « une bouteille à la mer » paru aux éditions de l'Aiguille, à la bibliothèque « les mots passants ».



A travers ce recueil, Catherine VARGUES nous dépeint les us et coutumes des habitants du Pays de Caux auquel elle est très attachée.

Le salon du livre

Prévu le 5 avril 2020, reporté pour cause de confinement au 22 novembre et de nouveau annulé pour les mêmes raisons.

L'armoire aux livres nomades

Fermée depuis le confinement de mars. Elle sera remplacée et remise en service, sur la place de Caux, en 2021.

L'association « Un mot, Une page » a participé à la matinée des associations organisée par la municipalité le 5 septembre 2020.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 28 juillet 2020 :

Présidente : Astrid VERDIERE

Trésorier : Michel LEMAGNEN

Secrétaire : Marie-Eve GOUPIL

Ainsi que Thérèse HOUSSAYE, Franck RENAUD, Solenne RENAUD, Jacqueline LEMERCIER, Jocelyne MONS, Virginie TERRIER, Ludovic TERRIER.

Dates à retenir pour 2021 :

■ 8^{ème} salon du livre : 11 avril 2021

Contact

Association « Un mot, une page »

8, rue Louis Pasteur – Tél. : 02 35 55 97 83

Astrid VERDIERE - Présidente de l'association

unmot.unepage@sfr.fr - verdiere.astrid@neuf.fr

VESPA CLUB COTE D'ALBATRE

Le scooter club de la côte d'albatre s'attelle à regrouper tous les passionnés de vespa et lambretta. Il est également en contact avec de nombreux clubs. Le club recrute régulièrement de nouveaux adhérents et organise des expositions, balades et rencontres en Normandie. Il participe également à de nombreux rallyes scooter en France et à l'étranger.

Contact : bechiri.philippe@wanadoo.fr

ASSOCIATIONS

extérieures

ADAJE



Présidente Mme Thérèse Baril

L'Association pour le développement de l'accueil des jeunes enfants gère 3 entités :

Un multi-accueil, un RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) et un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) regroupés au sein d'une même adresse (Travaux du RAM en cours)

31 Bis le pré de la forge, 76280 Criquetot l'Esneval

« Multi-accueil La Ribambelle »

Cécile Dubois-Bourgy (Responsable)

Tél. : 02 35 27 45 96 - mail : adaje@orange.fr

Site internet : association-adaje.com

La capacité d'accueil est de 20 enfants par demi-journée et de 10 enfants maximum aux journées complètes. Les enfants sont accueillis à la demi-journée (lundi, mardi, mercredi jeudi et vendredi) ou à la journée avec possibilité de repas (sauf le mercredi que le matin).

La structure est ouverte au public de 8h à 17h30 et le mercredi de 9h à 12h pendant la journée pour des enfants âgés de trois mois jusqu'à l'entrée en maternelle (dans la quatrième année). L'accueil des bébés à la journée se fait à compter de l'âge de 9 mois.

- Pour le fonctionnement « halte » en accueil occasionnel : les réservations des journées ou des demi-journées se font en contactant la halte le lundi à partir de 8h30 pour les réservations de la semaine suivante.
- Pour le fonctionnement par contrat, il est possible de réserver à l'année des temps d'accueil fixes (type crèche à la carte)...
- Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année selon la place disponible

Le multi-accueil est fermé durant les jours fériés ainsi que :

- 1 semaine à Noël

- Pont de l'Ascension
- 4 semaines en août
- 2 Journées pédagogiques

Les tarifs à l'heure déterminés par la CAF et la MSA sont calculés en fonction du nombre d'enfants dans la famille et des revenus.

Le L.A.E.P « Lieu d'Accueil Enfant Parent »

C'est un espace d'échange, d'écoute et de jeux, convivial et propice au partage, pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur parent. Cet accueil est gratuit et anonyme. Deux professionnelles vous accueillent le jeudi matin de 9h30 à 11h30.

Le R.A.M "Relais d'Assistantes Maternelles"

Bérénice Lebrun (Animatrice du RAM)

Tél. : 06 76 78 75 28 ou 09 60 05 81 59

Mail : ram.criquetot@gmail.com

L'animatrice du relais vous accueille pour toute information et échange autour de l'emploi d'une assistante maternelle.

Ce lieu s'adresse aux parents, enfants et assistant(e)s maternel(le)s du territoire de Criquetot.

Permanences téléphoniques :

Lundi : 11h à 14h30 et Jeudi : 13h à 17h

Accueil libre :

Mardi : 14h à 17h

Accueil sur Rendez-vous :

Lundi : 15h à 18h

Vendredi : 14h à 17h

Des animations d'éveil au sein du relais sont proposées aux enfants accompagnés

de leur assistante maternelle

le Lundi (15h/2), Mardi et le Vendredi de 9h30 à 11h30 (sur inscription)

Le programme est disponible au RAM ou sur le site de l'association

ADMR



S'appuyant sur un réseau de bénévoles et de professionnels, le réseau ADMR 76 vous accompagne dans tous les actes de la vie quotidienne, aide à la toilette, aide au repas, ménage, repassage, etc. Nous intervenons sur tout le département (devis gratuit).

Le réseau ADMR de Seine-Maritime est constitué de 50 services et associations sur l'ensemble du département 39 services d'aide à domicile, 1 Association départementale des TISF, 2 Services de Soins Infirmiers à Domicile ADMR, 1 Centre de Santé Infirmier, 2 CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination), 1 service de portage de repas et 3 associations de Bénévoles, 1 450 salariés, 250 bénévoles.

Les informations pour contacter l'ADMR de la Pointe de Caux en charge de la commune de TURRETOT :

- Madame Dorothee HOYAU, Référente de secteur
- Mail : pointedecaux@fed76.admr.org
- Téléphone (ligne directe) : 02 35 26 24 45

Voici notre adresse web : www.admr76.org

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

- Facebook : <https://www.facebook.com/fede76.admr.org>
- Twitter : <https://twitter.com/FAdmr76>

ICARE



Favorisons l'insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi tout en faisant acte de solidarité.

Ménage, repassage, garde d'enfant de plus de 3 ans, petits travaux de peinture et maçonnerie, petit bricolage, aide au déménagement, nettoyage, jardinage, travaux agricoles, service en salle...

- La majorité de nos travaux sont déductibles de 50 % des impôts.
- Une réponse rapide à votre demande.
- Une prise en charge des formalités administratives (contrat de travail, salaire, cotisations sociales).
- Souplesse de la mise à disposition (minimum 1 heure).
- Aucun engagement de durée.
- Salarié de proximité.
- Possibilité de paiement par CESU pré financé.
- Facturation mensuelle.

Contactez nous !!!

- Mairie de Criquetôt l'Esneval 1^{er} étage
- Du lundi au vendredi 9h00 à 12h00 // 13h30 à 17h00
- icare.criquetot@orange.fr
- Facebook : ICARE Criquetot
- Tél. : 02 35 27 37 89

Permanence le 2^{ème} et 4^{ème} mardi matin du mois à la Maison des Associations de Goderville

COMITE DE JUMELAGE

CANTON DE CRIQUETOT L'ESNEVAL
SAMTGEMEINDE OSTHEIDE

41 ans de jumelage, 41 ans d'amitié

Nous sommes un jumelage franco-allemand. Notre objectif principal est de développer les liens d'amitié entre les euro-citoyens de nos deux communautés en leur faisant découvrir la culture et en partageant des moments de vie tout simplement au sein des familles. Depuis 42 ans, la jeunesse est primordiale et nous organisons deux échanges chaque année pour tous les jeunes de nos communes.

Mais nous n'avons pas manqué de faire avec nos anciens des activités qui entretiennent ces liens d'amitiés.

Activités 2020

Assemblée Générale 22 avril 2020

Le comité entame sa 41^{ème} année et fait au mieux avec la crise sanitaire et les confinements. C'est est une association qui fonctionne toute l'année avec les jeunes et leurs familles. Un nouveau conseil a été élu :

- Président : BERTHAUT ALEXANDRE
- Vice-Président : DESJARDINS FLORENT (représentant des jeunes)
- Trésorière : COTTARD VALERIE
- Vice-Trésorière : DUVALLET ANNIE
- Secrétaire : DESJARDINS VIRGINIE
- Membres : DUVALLET ELIE, DUVALLET HUGO, DESJARDINS MAXIME.



Voyages des jeunes français du 24 au 30 avril

Malheureusement annulé à cause du confinement du printemps 2020. Mais nous avons fait beaucoup de visios pour avoir au moins un contact avec les correspondants.

Rencontre inter-comités

Organisation d'un Webinaire, cette année les deux comités ont organisé un moment convivial mais chacun dans son canton. Avec le respect des gestes barrière, l'ambiance était bien là. Les échanges en Visio et les discours ont été tenus et nous avons pu tenir les engagements. Le verre de l'amitié a été partagé.

Forum des associations septembre 2020

Annulé par la commune.

Accueil des jeunes allemands fin février 2021 sous conditions

Reporté pour les raisons sanitaires. Il est prévu de recevoir les jeunes allemands fin février 2021. Décision sera prise début janvier 2021.

L'animation linguistique dans les écoles

Depuis 2014, 3h de cours d'initiation à l'allemand sont dispensés dans les écoles maternelles et primaires de Criquetot l'Esneval. Nous voulons continuer à développer l'intérêt des jeunes pour la pratique de l'Allemand pour la poursuivre au collège et partir en Allemagne avec nous dès leurs 12 ans.

L'activité est suspendue depuis Mars 2020 en raison du COVID-19.

REMERCIEMENTS AUX SOUTIENS FINANCIERS 2020

Les familles remercient toutes les communes qui ont maintenu les attributions des subventions pour 2020 malgré la situation de crise. Les 245 Euros ont été attribués et dépensés dans les frais d'assurance qui doivent être réglés malgré l'annulation des toutes nos activités.

Une cagnotte en ligne a été créée pour soutenir le Jumelage A ce jour 50€ ont été promis, nous espérons d'autres dons.

<https://www.leetchi.com/fr/c/lj8ze215>

Projets 2021

Assemblée Générale 6 Février 2021

Nous ferons le bilan de l'année écoulée, et si vous le souhaitez, vous pouvez venir nous rejoindre au sein du comité.

Accueil des jeunes allemands fin février 2021

L'accueil se fera en famille, contactez-nous si vous souhaitez héberger un jeune allemand. Un programme d'activités ou sorties est organisé par le comité de jumelage. Une réunion d'information est prévue pour le bon déroulement du séjour. Selon crise sanitaire.

Rencontre inter-comités

Le comité français accueillera ses homologues allemands pour faire le bilan des activités et parler de nouveaux projets. Cette rencontre aura lieu au mois Aout 2021.

Accueil des jeunes allemands du 25 octobre au 1^{er} novembre 2021

L'accueil se fera en famille, contactez-nous si vous souhaitez héberger un jeune allemand. Un programme d'activités ou sorties est organisé par le comité de jumelage. Une réunion d'information est prévue pour le bon déroulement du séjour.

L'animation linguistique dans les écoles

Redémarrer les activités dans les écoles de Criquetot et initier dans d'autres communes. Créer 1h d'activité au collège.

Si vous êtes intéressés par nos échanges et rencontres, si vous souhaitez recevoir des hôtes allemands, jeunes ou adultes, si vous avez de vivre avec nous l'aventure « jumelage » et rejoindre le comité, contactez-nous sans attendre :

E-mail : jumelagecriquetot@gmail.com

Contact

Alexandre BERTHAUT (président) au 06 19 05 03 01

Site Internet : <https://sites.google.com/site/comitedejumelagedecriquetot/> Facebook : jumelagecriquetot

CROIX ROUGE FRANCAISE

Unité Locale Pays des Hautes Falaises

L'action pour les cantons de CRIQUETOT L'ESNEVAL et GODERVILLE a été fortement perturbée au cours de cette année 2020 à cause de la pandémie liée au Covid19.



■ **L'aide alimentaire** a pu se poursuivre normalement jusqu'au premier confinement. Nous avons ensuite été contraint d'arrêter cette activité, les bénévoles étant des personnes dites à risques. Ensuite, il a fallu trouver une nouvelle organisation pour reprendre cette activité à partir de juillet. Nous avons dû mettre en place un protocole de désinfection et de nettoyage de matériel. Les familles sont reçues masquées à une heure précise, toujours la même, pour retirer leur colis le jeudi tous les 15 jours. Cette activité dure pendant le nouveau confinement.

■ **La vesti-boutique** ouverte à tous a dû s'arrêter durant le premier confinement pour reprendre et s'arrêter à nouveau depuis fin octobre. Si vous aviez l'habitude de nous faire des dons de vêtements, vaisselle, chaussures, bibelots... Nous ne pouvons plus les accepter pour l'instant car les objets qui ne sont pas vendus ne sont plus collectés par une entreprise d'insertion pour être recyclés.

■ **La permanence du mardi matin de 10h à 12h** d'écoute, d'information et d'orientation se déroule uniquement sur rendez-vous.

■ Pour cela téléphoner à Mme Anne-Marie LEBRET au 06 61 08 11 99.

Actions conjointes avec le Secours Catholique

L'atelier cuisine n'a pas repris depuis mars, les locaux ne permettant pas de pouvoir respecter les gestes barrières et notamment la distanciation entre les participantes.

PAROISSE SAINT-GABRIEL CAP DE CAUX

2020, une année
particulière pour tous.

Des messes filmées durant Le confinement

A la paroisse ce fut tout d'abord des assemblées limitées, puis les portes des églises fermées comme celles de nombreux autres lieux de rencontres. Le sentiment de solitude s'est alors accentué pour tous les isolés, le manque cruel d'être entouré d'amis, de voisins lors des obsèques a ajouté de la difficulté à vivre son deuil.

Alors que faire pour continuer à tisser les liens vitaux de la fraternité ? Coups de fil, vidéos, petit bonjour au pied de la barrière ou lors des courses quotidiennes. Bien sûr mais comment retrouver la chaleur des rencontres dominicales dans l'église du secteur ?

Grâce à la volonté et au savoir faire de quelques paroissiens autour du père Didier Roquigny la technique a lancé, comme faire se peut, un fil d'Ariane, dans la paroisse et bien au-delà. La messe filmée et retransmise via internet a permis à beaucoup de garder le lien avec l'Eucharistie dans une proximité fraternelle.

Une paroissienne disait alors à sa fille qui venait chez elle le dimanche avec son ordinateur et ouvrait l'écran à l'heure H :

« C'est bien mieux que la messe à la télé, je vois des visages connus, une église de chez nous. Et puis j'invite ma voisine à suivre la messe, on est ensemble, c'est réconfortant. J'ai tenu à envoyer ma photo pour être encore plus proche de tous ».

Du prêtre, seul à célébrer, la retransmission a évolué : des chants sont venus agrémente ces messes, puis des visages, les photos envoyées par les paroissiens et déposées sur les bancs. Une présence certes virtuelle mais ô combien habitée. Cette initiative a porté un fruit insoupçonné au départ de l'aventure puisque le réalisateur, Adrien, a décidé d'en faire son métier et suit actuellement une formation dans l'audiovisuel au service de l'Église à l'Institut Pierre à Lyon. Une vocation est née !

Eucharistie et mission

Pour certains être « privé » d'Eucharistie fut une réelle épreuve. Une réflexion sur ce sacrement s'est ouverte le 19 novembre dernier sous la forme d'une conférence à partir de la lettre pastorale de l'évêque. Une manière de redécouvrir le lien étroit entre l'Eucharistie et la mission : Communier au Corps du Christ nous oblige à agir.



Rencontre des familles en deuil

Aujourd'hui la vie a repris son cours un peu plus normalement mais la cicatrice des moments vécus douloureusement reste. Aussi la paroisse a voulu accompagner les familles qui ont perdu un être cher durant le confinement, en leur proposant, fin septembre, une « veillée de réconfort » nourrie de textes bibliques, de partage et de convivialité. Dix familles étaient présentes.

Communions

Les jeunes ont du faire preuve de patience pour célébrer leur engagement dans la foi. Les professions de foi et premières communions ont eu lieu en septembre-octobre au lieu des dates prévues en juin. Voilà ce qu'en dit Camille :

« Le report de ma profession de foi n'a pas été un souci. La seule frustration a été de la fêter avec un nombre d'invités restreint (que ce soit à l'église mais aussi à la maison). La cérémonie à l'église a été vraiment bien et beaucoup moins stressante que je le pensais. »

Départ de père Philippe Tassel



Une année particulière aussi pour l'abbé Philippe Tassel qui après avoir fêté dignement ses 90 ans entame une nouvelle vie chez les Petites Sœurs des Pauvres au Havre. Les paroissiens ont su lui témoigner leur amitié et leur reconnaissance pour ces années partagées.

Agenda 2021

La pandémie n'a en rien atteint le dynamisme paroissial : des événements forts sont prévus en 2021 :

Table ronde sur le développement durable

Témoignages de personnes impliquées dans des changements concrets : samedi 20 mars 2021.

Fête de La Création au Centre équestre du Tilleul

Messe de la Moisson le matin et des ateliers de la Création l'après-midi pour nous aider à adopter de nouvelles pratiques dans notre quotidien.

Dimanche 5 septembre 2021

Maison paroissiale

6, rue de l'abbé Bianquin

76280 Gonneville-la-Mallet

Tél : 02 35 20 72 76

Mail : stgabriel.cdc@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.lehavre.catholique.fr/paroisse/paroisse-saint-gabriel-cap-de-caux>

SECOURS CATHOLIQUE



Comme pour nombre d'associations les activités du Secours Catholique ont été vécues de façon particulière depuis mars : l'atelier cuisine comme Pause café, qui réunissent des personnes seules pour partager des moments conviviaux autour de petits plats préparés ensemble ou de jeux de société, n'ont pas repris.

Durant le confinement les bénévoles furent très sollicités pour apporter leur soutien aux familles en difficulté, grâce au dispositif Tickets Services mis en place par le national afin de fournir une aide alimentaire, en appui à la Banque Alimentaire fermée puis décentralisée à Fécamp et donc moins accessible.

Des aides au paiement de factures ont été également apportées. Tout ceci en lien étroit avec les Centres Communaux d'Action Sociale et le Centre Médico Social.

Les coups de fil ont été nombreux pour pallier aux rencontres conviviales suspendues. La détresse morale autant que financière a été très forte durant ces mois où l'isolement s'est fait ressentir de façon cruciale.

Outre ces aides non interrompues, la Marche, fut la première activité à reprendre, à la grande satisfaction des participants : les sorties de l'été furent une indispensable soupape durant lesquelles le ressenti de cette période put s'exprimer tout en se régaland de beaux paysages sur les falaises ou dans la campagne. Une réelle bouffée d'oxygène pour le corps et pour l'esprit.

La boutique a de nouveau ouvert ses portes en juillet, pour accueillir les dons et en octobre pour la vente. Les fidèles visiteurs en furent très satisfaits.

Un atelier couture a démarré en octobre dans un esprit de partage des talents s'appuyant sur le savoir-faire des unes et des autres. Création, réparation, tricot sont au programme pour la dizaine de couturières dont certaines sont là pour apprendre.

Une sortie famille a eu lieu aux vacances de la Toussaint avec l'association Défi-Caux pour découvrir les falaises d'Étretat.



Pour les mois à venir la vingtaine de bénévoles de l'équipe de Criquetot-Gonneville redouble de volonté pour être toujours plus à l'écoute des besoins, pour trouver de nouvelles formes de fraternité et reste mobiliser pour faire vivre l'Espérance auprès de tous.

La boutique sise rue de l'abbé Bianquin à Gonneville-la-Mallet vous accueille le mercredi de 10h à 12h

Equipe de Criquetot-l'Esneval

6, rue de l'abbé Bianquin

76280 Gonneville-la-Mallet

06 43 23 62 94 - criquetot.276@secours-catholique.org

Pour consulter le site du Secours Catholique :

<https://www.secours-catholique.org>

Vie QUOTIDIENNE

EN PARLANT DU CONFINEMENT

Un nouveau virus Sars-cov 2 (COVID 19) fait son apparition en janvier sur notre territoire. Quelques cas seulement sont recensés mais ce chiffre grandit très vite pour atteindre plus de 6000 personnes atteintes par la COVID 19 à la mi-mars. La situation sanitaire est grave et le gouvernement décide alors le confinement total de la population le 17 mars à 12H. Le pays est à l'arrêt.

A Turretot, la solidarité s'organise. En mairie, le plan de sauvegarde est activé. Il concerne les personnes de 65 ans et plus qui s'y sont inscrites. Un courrier leur est adressé pour leur signifier les mesures sanitaires à respecter (port du masque, gestes barrières). L'épicerie normande et la boulangerie s'engagent à livrer leurs clients tous les deux jours. La pharmacie et les infirmières organisent la livraison de médicaments.

Après 55 jours, le déconfinement arrive le 11 mai. Les écoles jusqu'alors fermées vont de nouveau accueillir les élèves mais avec des contraintes très strictes : accueil différencié des élèves c'est-à-dire scolarisation un jour sur deux soit la moitié des effectifs par classe, distanciation à mettre en place : modification des salles de classe et du restaurant scolaire (3 services mis en place), port du masque obligatoire pour les enseignants et le personnel cantine et école. La reprise « normale » de l'école se fera le 22 juin.

L'été se passe, toujours masqué...mais la pandémie s'accélère de nouveau et conduit à un deuxième confinement le 30 octobre. Les commerces non essentiels ferment, les écoles restent ouvertes mais le port du masque est obligatoire pour tous à partir de 6 ans. La mairie a fourni deux masques à chaque enfant... Toutes les salles municipales sont fermées.

A nouveau, le plan de sauvegarde est activé et un masque distribué à tous les anciens. Les commerçants acceptent de nouveau de faire les livraisons. Nous remercions Mme FICHET l'épicerie normande, M et Mme DUFAY nos boulangers et M et Mme MICHENEAU pharmaciens pour leur engagement auprès des turretotais ainsi que les infirmières pour les dépistages leur soutien et leur dévouement dans ces mois très difficiles qu'il nous faut traverser.

COVID 19 : DISTRIBUTION DE MASQUES PAR LA MUNICIPALITÉ

Suite aux événements sanitaires, lors du premier confinement, la mairie a décidé d'offrir deux masques à chaque habitant, adultes et enfants de 6 à 11 ans (masques en tissu

grand public lavables 50 fois).



Trois permanences ont été organisées par la nouvelle équipe dans la salle polyvalente : samedi 30 mai, mardi 2 juin et mercredi 3 juin. Afin de respecter la distanciation nécessaire, la salle polyvalente a été divisée en six tables de distribution regroupant plusieurs rues ainsi qu'un circuit balisé pour les entrées et sorties. Chaque table indiquait dès l'entrée les rues concernées.



Il a été demandé qu'une seule personne par foyer se déplace munie d'un sac ou d'une enveloppe afin d'éviter toute manipulation. Cette distribution s'est déroulée dans de très bonnes conditions pour tous.

Pour ce faire, 3500 masques adultes en tissu et 400 masques enfants ont été commandés par M. HOUSSAYE maire et son équipe auprès de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole pour un montant de 12.600€. Des demandes de subventions sont en cours auprès de l'Etat et du FEDER, ainsi que 1000 masques chirurgicaux commandés auprès de l'association des Maires pour un coût de 600€.

Lors du deuxième confinement, les personnes âgées de la commune ainsi que les personnes inscrites dans le plan de sauvegarde ont reçu un masque lavable 50 fois et deux masques par enfant ont été distribués à l'école.

TESTS PCR

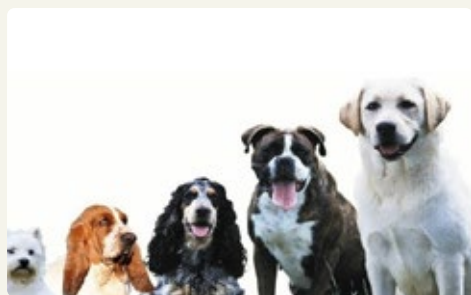


Les tests de dépistage pour le coronavirus sont basés sur une méthode biologique moléculaire appelée PCR.

Ces tests peuvent être réalisés au cabinet d'infirmières, place de Caux, du lundi au vendredi de 12h à 13h30 sur rendez-vous au 06 83 25 52 87.

Vous devez auparavant vous adresser à la pharmacie MICHENEAU – 02 35 30 13 44.

QUELQUES RECOMMANDATIONS



Vous êtes propriétaires d'un ou plusieurs chiens.

Pensez à vérifier vos clôtures, voir si la barrière est bien fermée. Si non, votre chien peut se retrouver à la fourrière, blesser quelqu'un ou se blesser lui-même, causer un accident.

Ne laissez pas les chiens dans le jardin s'ils ont tendance à aboyer durant vos absences ou trouvez une solution afin que vos voisins ne subissent pas leurs aboiements.

Faisons-en sorte que les chiens restent les meilleurs amis de l'homme.



Vous avez un jardin ou une propriété agrémentée d'arbres et entourée de haies.

Pensez à élaguer vos arbres s'ils deviennent envahissants et apportent une gêne pour l'environnement. L'année suivante, ils retrouveront une vigueur et redeviendront majestueux sans nuire à autrui. Attention aux horaires !

N'oubliez pas de tailler vos haies, qu'elles conservent des hauteurs et largeurs raisonnables pour ne pas envahir le voisin ou les trottoirs. Attention aux horaires !

Horaires des activités bruyantes

- Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés : 10h00 à 12h00

Vous êtes locataire ou propriétaire, vous faites des agencements dans votre logement. Attention aux horaires !

Que nous ayons des animaux de compagnie, que cela soit pour entretenir notre patrimoine, écouter de la musique, recevoir des amis.

N'oublions pas, restons vigilants à la qualité du bien être des autres.

Halte aux nuisances sonores

MERCI

LOCATIONS DES SALLES

Le conseil municipal décide de porter à compter du 1/1/2021 les tarifs des salles aux montants suivants :

Tarifs extérieur (inchangés pour 2021)

Durée	Salle des Fêtes	Cuisine	Salle de réunion
Une journée	275€	236€	92€
Un week-end	439€	382€	144€
Vin d'honneur (4h)	139€	131€	47€

Tarifs Turretotois (inchangés pour 2021)

Durée	Salle des Fêtes	Cuisine	Salle de réunion
Une journée	187€	165€	62€
Un week-end	292€	264€	97€
Vin d'honneur (4h)	95€	96€	34€

Vaisselle : 1€ par personne

Location de matériel aux turretotois (en dehors des locations de salles et uniquement pour des réceptions personnelles) : Pack 1 table et 6 chaises : 3€

Location de la salle polyvalente sur accord préalable du conseil municipal : 176€.

Les associations paieront 10€ lorsqu'elles prendront la cuisine.

Le conseil municipal décide de maintenir à 500€ le montant du chèque de caution pour les Turretotois et les extérieurs pour les réservations de salles à venir et également de demander un chèque de caution pour le ménage à hauteur de 80€ par location.



Sabrina VERNICHON
responsable des salles

TARIFS DU CIMETIÈRE

Le conseil municipal décide de reconduire les tarifs 2020 à l'identique pour 2021 :

Cimetière	Durée	2018
Columbarium	30 ans	1 034€
	Renouvellement	128€
Concession cimetière	15 ans	65€
	30 ans	143€
	50 ans	179€
	Perpétuelle	459€
Concession enfant ou caverne	15 ans	46€
	30 ans	79€
	50 ans	126€
	Perpétuelle	316€
Dépôt d'urne	Par urne	31€

ERADICATION DES HAIES

La Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole accompagne les usagers désireux de supprimer une haie de thuyas, cyprès, laurier palme, troènes et parfois autres essences, avec une **obligation de replanter une haie vive et d'essence locale**. Toute personne souhaitant éradiquer pour mettre un mur ou une clôture occultante verra sa demande refusée.

Un dossier est à déposer auprès de la Communauté Urbaine avec validation par le CAUE (Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement). Il faut aussi consulter le PLU de la commune Après acceptation (délai 1 mois environ), la Communauté Urbaine met à disposition 3 bennes maximum de 30m³ quand le lieu es accessible sans gêner la circulation, les réseaux ou autres. Une visite sur place est obligatoire afin d'estimer le volume et la faisabilité suivant le cahier des charges.

Service totalement gratuit pour l'usager.

Contacts :

- ludovic.auger@lehavremetro.fr
- matthieu.cantrel@lehavremetro.fr

LA FIBRE À TURRETOT

En quoi consiste ce projet de très haut débit ?

Le but est de déployer un nouveau réseau de télécommunication en fibre optiques pour tous les foyers, entreprises, mairies, etc. sur l'ensemble du territoire. Ce réseau permet un débit d'accès à Internet de l'ordre de plusieurs centaines de mégabits quel que soit le fournisseur d'accès à Internet choisi.

Qu'apporte la technologie de la fibre optique ?

Son utilisation est large : transmission des données (transfert ou téléchargement de fichiers volumineux), navigation rapide sur Internet, réception de la télévision en Ultra Haute Définition et téléphonie classique sur Internet.

Le bureau d'étude a commencé les repérages sur la commune. La réalisation des réseaux de distribution devrait avoir lieu au premier semestre 2022. Il faudra, à ce moment, que chacun interpelle un opérateur pour souscrire un abonnement.

LES NUMÉROS utiles

LES NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS	18
SAMU	15
POLICE OU GENDARMERIE	17
NUMERO D'URGENCE EUROPEEN Dans toute l'EUROPE depuis un mobile	112
SAMU SOCIAL	115

LES NUMÉROS UTILES

Centre de secours Angerville l'Orcher	02 35 55 81 18
Gendarmerie de Criquetot l'Esneval	02 35 27 20 17
Maison médicale de Criquetot L'Esneval	02 27 30 58 00
Centre Hospitalier du Havre Jacques Monod	02 32 73 32 32
Hôpital Privé de l'Estuaire	0825 74 75 76
Clinique des Ormeaux	02 32 74 32 74

DISPOSITIF D'ALERTE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Du lundi au vendredi 9h-22h-samedi, dimanche et jours fériés 9h-18h

- 17 ou 112** pour toute urgence, victime ou témoin
- 114** par sms si la personne ne peut pas parler
- 3919** numéro gratuit et anonyme
- 119** Allo Enfance en danger jusqu'à 21 ans – 24h/24h 7j/7
- 3020** harcèlement scolaire

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
3919**

www.arretonslesviolences.gov.fr
24h/24h pour signaler les violences

Relais dans les pharmacies et centres commerciaux

Centre anti-poisons Lille	03 20 44 44 44
Centre anti-poisons Rouen	02 35 88 44 00
Ambulances de garde (24h/24h)	02 35 49 56 00
Ambulances Criquetot	02 35 29 77 27
ENEDIS Urgences	09 72 67 50 76
Eaux de Normandie Urgences	0969 366 266
GDF Urgences	0800 47 33 33
Opposition cartes bancaires (24h/24h)	0892 705 705
Centre médico-social Criquetot Criquetot l'Esneval	02 35 29 43 23
Croix Rouge Française Criquetot l'Esneval	02 35 27 26 44
Services d'aides à la personne Criquetot l'Esneval	02 35 28 39 91

Halte-garderie Criquetot l'Esneval	02 35 27 45 96
Garderie périscolaire Turretot	02 35 30 01 59
Clinique vétérinaire Criquetot l'Esneval	02 35 27 25 63
Clinique vétérinaire Gonneville la Mallet	02 35 20 74 98
SPA Etrétat	02 35 27 92 76
SPA Parc de Rouelles	02 35 53 28 81
Communauté de Communes du Canton de Criquetot Fourrière	02 35 27 27 00 02 35 27 25 74
Maison de justice et du droit Le Havre	02 35 45 32 62
Maison de justice et du droit Fecamp	02 35 28 89 57

Les COMMERÇANTS

CABINET INFIRMIER



Céline LEFEBVRE, Caroline CRESSENT et
Alicia DALANCON
RDV au cabinet ou à domicile
Permanence au cabinet du lundi au samedi
de 8h à 8h30 - 7, Place de Caux
Tél. : 06 83 25 52 87

PHARMACIE MICHENEAU



Tél. : 02 35 30 13 44
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi 9h-12h30 – 14h-20h
Samedi 9h-13h
Votre pharmacien est sur Facebook.
www.pharmacies-apsara.fr



LE SUN BAR – TABAC – PRESSE – LOTO

M. Arnaud LAMOTTE – Tél. : 02 35 30 00 68
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi
6h30 à 12h45 - 14h30 à 19h45
Samedi 7h30 à 12h45 - 14h30 à 19h45
Un point vert est à votre disposition pour ceux
munis d'une carte bancaire Crédit agricole.



MAISON DUFAY BOULANGERIE – PÂTISSERIE

Alexandre et Mélissa vous accueillent.
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi,
vendredi : 6h30-13h /15h30-19h30
Samedi : 7h30-13h /15h30-19h30
Dimanche : 7h30-13h
Fermeture : mercredi toute la journée et
dimanche après-midi
Tél. : 02 78 34 01 36



ÉPICERIE NORMANDE



Tél. : 02 79 03 00 71

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.
Le dimanche de 8h30 à 12h30



**STEECY
SUSUNAGA**
ESTHÉTICIENNE

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi 10h-12h30 et 14h-18h30

Le samedi de 10h à 17h

Fermeture : le mercredi

Mail : chouchoutvous118@gmail.com

Facebook : Chouchou T'vous

Tél. : 06 08 10 34 95



LAURENCE COIFFURE
MAÎTRE ARTISAN

Hommes-Femmes-Enfants sur rendez-vous

Horaires d'ouverture : Du mardi au vendredi 9h à 12h et 14h à 18h30 (Possibilité de rendez-vous sur le midi sur demande)

Samedi en continu de 8h30 à 16h

Tél. : 02 35 20 25 14

Formation avec l'académie de coiffure.

Des professionnelles dynamiques à votre service depuis 20 ans



**STÉPHANIE
DERIVIERE**
REFLEXOLOGUE

Praticienne en réflexologie plantaire et massage AMMA, gestion du stress.

Sur rendez-vous au 07 85 59 50 16

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 18h.

Fermeture : le mercredi



**ESCAPADE
NORMANDE**

94, rue des Indes 76280 TURRETOT

Tél. : 06 26 35 16 62 / 06 26 35 16 80

Gîte 6 pers- entièrement rénové : 3 chambres, salle, salon, cuisine moderne et équipée, SDB baignoire et douche à l'italienne.

Situé au pied d'un chemin de randonnée, à quelques minutes à pied des commerces du village et à 15 minutes des premières plages.

Référence Gîte de France 3 épis (G 1427)



LE MARCHÉ DE TURRETOT

Le marché hebdomadaire a lieu sur la place de Caux le jeudi de 16h à 19h.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

sur vos portables, tablettes et ordinateurs

SUR LE WEB :

**SITE INTERNET
DE LA COMMUNE**

✓ www.mairie-turretot.fr



SUR L'APPLI

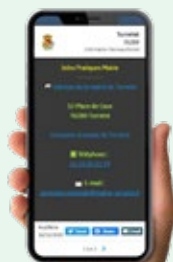
**PANNEAU
POCKET**



✓ Sur internet ou en téléchargeant l'application gratuite **Panneau Pocket**

✓ Recherchez **Turretot**

✓ Cliquez sur ❤️



SUR NOTRE PAGE

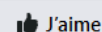
FACEBOOK



✓ Sur internet ou en téléchargeant l'application gratuite **Facebook**

✓ Recherchez **Mairie de Turretot**

✓ Cliquez sur



Pour toute question, continuez à joindre la mairie par téléphone au 02 35 20 21 79
ou par mail : secretaire.generale@mairie-turretot.fr

VŒUX 2021

En raison de la crise sanitaire, la commune ne peut réaliser en public la cérémonie des vœux.

L'équipe municipale vous présente donc ses vœux de santé, de bonheur, de liberté et de convivialité

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2021